



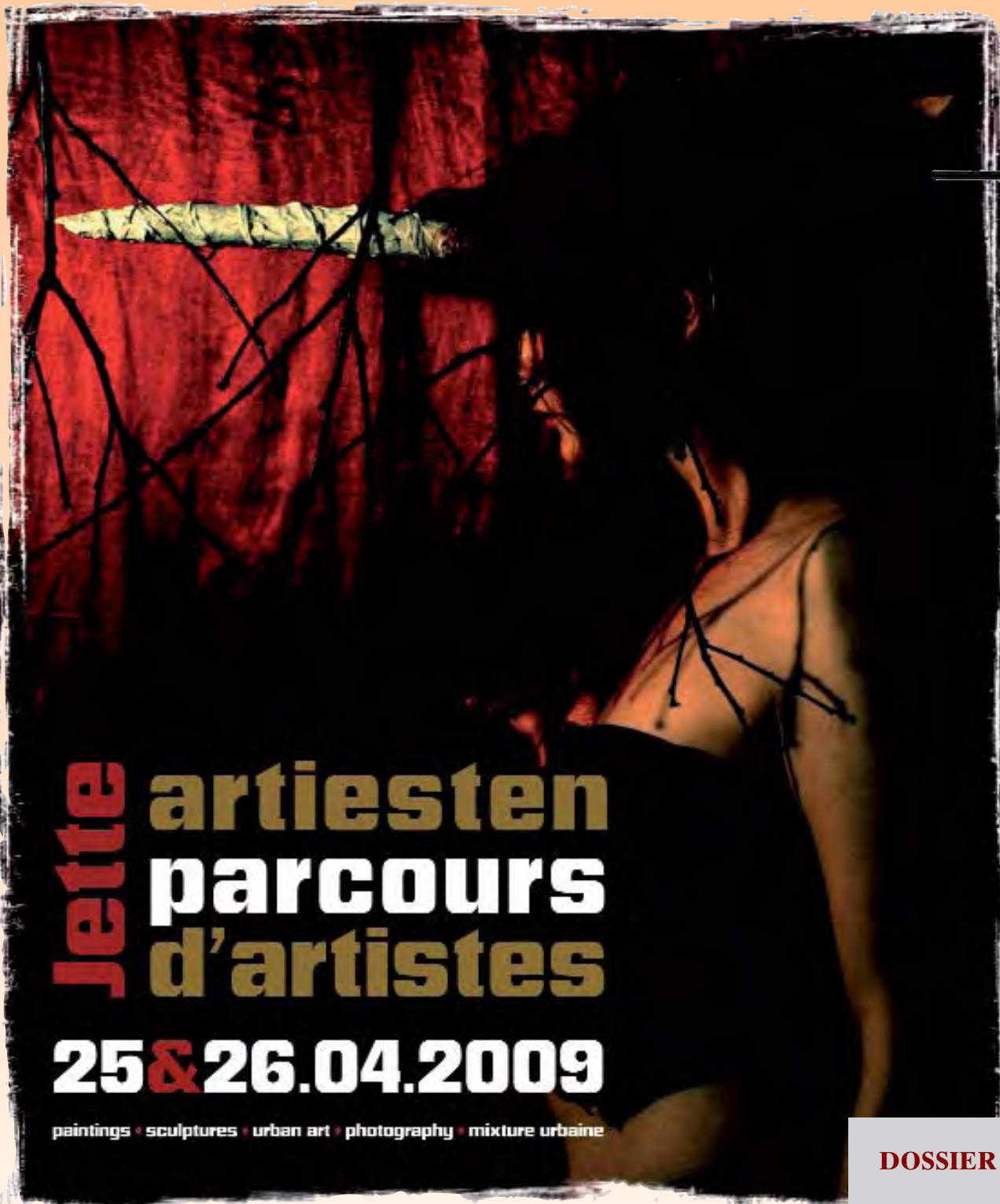
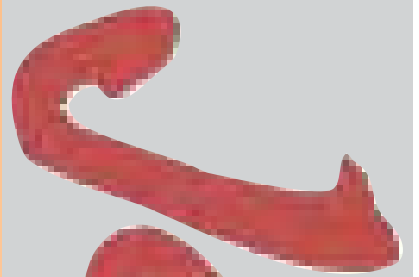
Concours Jette en fleurs



Le nettoyage de printemps,
pour votre commune aussi



La saison de tennis
redémarre bientôt



Jette artistes parcours d'artistes

25 & 26.04.2009

paintings • sculptures • urban art • photography • mixture urbaine

Info
n° 163

Les 25 et 26 avril 2009 seront une fois de plus placés sous le signe de l'art à Jette. Plus de 400 artistes donneront le meilleur d'eux-mêmes dans leur atelier, chez des amis ou dans un des nombreux espaces d'exposition lors de la quatrième édition du Parcours d'Artistes.

Cet événement artistique est le fruit d'une collaboration unique, entre les communautés mais aussi entre jeunes et moins jeunes. D'une part, les Communautés française et flamande ont mené à bien l'organisation de ce projet ensemble. D'autre part, le parcours s'ouvre aux artistes de "7 à 77 ans". Découvrez le fantastique programme dans notre dossier.

DOSSIER

24 à 27

Info & Brochure 02.423.13.73^{NL} / 02.423.13.57^{FR}
www.artiestenparcoursdartistes.be

Een organisatie van het College van Burgemeester en Schepenen van Jette, op initiatief van schepen Brigitte De Pauw en schepen Paul Leroy,
van het Gemeenschapscentrum Loozegan en Centre culturel "Amitié".
Une organisation du Collège des Bourgmestres et Echevins de Jette, à l'initiative de l'échevine Brigitte De Pauw et de l'échevin Paul Leroy,
du Gemeenschapscentrum Loozegan et du Centre culturel "Amitié".

Editeur responsable:

Hervé Doyen, Bourgmestre

Chaussée de Wemmel 100

1090 Jette

Tél.: 02.423.12.11

E-mail: communication.1090@jette.irisnet.be

BUREAU DE DEPOT BRUXELLES 9



Il s'est dit au conseil communal...

Solidarité Nord-Sud - Pour des outils performants ramenés au niveau régional

Notre commune, comme plus de la moitié des communes bruxelloises, est engagée depuis plusieurs années dans un programme de coopération avec une localité du Sud en l'occurrence la commune rurale marocaine de Sidi Bibi. A l'instar d'autres communes de Bruxelles, Jette met à disposition de sa partenaire marocaine son expertise en matière de gestion de projets urbains, ouvrant ainsi de nouvelles perspectives de développement. Toutefois, les subsides mis à disposition par la Coopération belge sont limités et il est difficile, pour les communes, de supporter seules les programmes de coopération mis en place.

Le conseil communal a donc approuvé le Mémoire régional des villes et communes de la Région de Bruxelles-Capitale "Pour une politique de coopération décentralisée, moderne et efficace". Ce document plaide notamment pour un financement régional en sus du fédéral pour soutenir les actions de coopération internationale des communes bruxelloises, la création d'un conseil consultatif qui ferait le relais vers les autres Régions et le Fédéral, la mise en place d'outils performants de travail (définition de conventions, entre autres).

L'enjeu est important, si l'on considère que la coopération d'Etat à Etat a montré ses limites: les pays en voie de développement font face à une urbanisation galopante et, aujourd'hui, 50% de la population mondiale vit dans des villes. Ce pourcentage justifie à lui seul le besoin de coopération décentralisée. Quelle instance est, en effet, plus indiquée que la commune lorsqu'il s'agit d'aménagement du territoire, de lutte contre la pollution locale, de cohésion sociale,....?

Gaz et électricité - Marché conjoint pour les 5 communes et CPAS de l'ouest de Bruxelles

L'achat groupé de gaz et d'électricité permet de réduire sensiblement les dépenses des consommateurs publics d'énergie. Les communes et CPAS de Jette, Berchem-

Sainte-Agathe, Ganshoren, Koekelberg et Molenbeek-Saint-Jean ont décidé de passer un marché conjoint ayant pour objet la fourniture en électricité 100% verte et en gaz pour les bâtiments communaux ainsi que ceux des CPAS.

Rue Corneille Hoornaert - Renouvellement de l'éclairage public

Les conseillers se sont prononcés en faveur de l'aménagement d'un nouvel éclairage public dans la rue Corneille Hoornaert. Dans les mois à venir, Sibelga y procédera à l'enlèvement de l'éclairage existant et au placement de 4 points lumineux.

Economies d'énergie - De nouveaux châssis à l'école Florair

La commune de Jette investit dans les économies d'énergie et tente de mettre en oeuvre des mesures permettant de rationaliser l'utilisation d'énergie dans les bâtiments communaux. Dans cette optique, les conseillers communaux se sont prononcés en faveur du remplacement des vieux châssis à simple vitrage en bois et en acier de l'école Florair. De nouveaux châssis à coupure thermique à double vitrage devraient bientôt augmenter le confort des écoliers et de leurs professeurs tout en réduisant les frais de chauffage.

Ecoles communales francophones - Devoir de mémoire et éducation à la citoyenneté

Le conseil communal a approuvé un partenariat avec l'asbl "Les Territoires de la Mémoire" qui propose une réflexion active sur les thèmes liés à la citoyenneté, la démocratie, le racisme, la xénophobie, l'exclusion et le respect de l'Autre. Concrètement, contre le paiement d'une cotisation annuelle de 1.116,44 EUR (soit 0,025 EUR par Jettois), cette association mettra gratuitement à disposition des écoles du matériel didactique et assurera une formation au personnel en matière de lutte contre les discriminations et les idées d'extrême droite.

La prochaine séance du conseil communal aura lieu le mercredi 29 avril à 20h à l'Hôtel du Conseil.

Détente et efforts



Le printemps a fait son entrée. Les premiers rayons de soleil qui succèdent à un hiver gris nous font du bien et donnent du même coup un nouvel élan à notre société. Différentes activités assurent un environnement agréable et animé. Les brocantes arrivent, tout comme la chasse aux oeufs, Jam'in Jette, l'action de propreté Balai d'Or, le concours "Jette en fleurs" et, bien entendu, le Parcours d'Artistes. Ces initiatives constituent souvent une belle collaboration entre une administration motivée et des habitants passionnés.

Le Parcours d'Artistes des 25 et 26 avril constitue une de ces initiatives uniques. Il réunit plus de 400 artistes qui présenteront le meilleur d'eux-mêmes pendant tout le week-end. Des peintres, des sculpteurs, des photographes, des musiciens, des créateurs de bijoux, des graffeurs,.... Ce parcours s'ouvre à tout qui nourrit une passion pour l'art, indépendamment de l'âge, indépendamment du milieu social. L'art est, après tout, la seule vraie langue universelle que nous comprenons tous.

Pendant votre balade dans les différents ateliers et espaces d'exposition, vous ne manquerez certainement pas de remarquer que Jette est bien entretenue. Ce n'est pas une sinécure dans une commune qui compte plus de 40.000 habitants. Des efforts quotidiens sont accomplis pour garder les rues propres, nettoyer les canisites, vider les poubelles,.... Naturellement, nous comptons aussi sur le soutien des riverains. Par exemple, en ne sortant pas leurs sacs-poubelles trop tôt, en ne laissant pas leur chien faire ses besoins sur les trottoirs ou en nettoyant après coup. On peut affirmer qu'il règne, à Jette, un bon équilibre entre les efforts de l'administration communale et ceux des citoyens. Ils travailleront d'ailleurs ensemble, le samedi 9 mai, lors de la grande action de propreté. Dénommé "Balai d'Or", cette action veillera à ce que différents quartiers soient nettoyés de fond en comble.

J'espère pouvoir vous accueillir aussi bien à l'occasion des moments de détente - Parcours d'Artistes, chasse aux oeufs, Jam'in Jette - que dans les moments d'effort - l'action de propreté.

Votre député-bourgmestre, Hervé Doyen

UNE QUESTION SUR
LA COMMUNE DE JETTE ?

Surfez sur
www.jette.be



LA MAISON COMMUNALE

Chaussée de Wemmel 100
1090 Jette - Tél.: 02.423.12.11

Horaires des services communaux (sauf en juillet et août)

Services Population, Etat civil et GEFICO (Finances) : les lundi, mardi, mercredi et vendredi de 8h30 à 14h, le jeudi de 13h à 19h

Autres services : les lundi, mardi, mercredi et vendredi de 8h30 à 14h, le jeudi de 13h à 16h

Hôtel du Conseil

Place Cardinal Mercier, 1
1090 Jette
• Commissariat de police
Tél.: 02.412.68.06

Agence Locale pour l'Emploi

Rue L. Theodor, 204
1090 Jette
Tél.: 02.421.65.00

CPAS

Rue de l'Eglise St-Pierre, 47
1090 Jette
• Secrétariat: 02.422.46.11
• Service social: 02.422.46.75

Agence Immobilière Sociale de Jette

Résidence Essegem 2
Rue Jules Lahaye 288
1090 Jette
Tél.: 02.421.70.90/91

16 caméras de surveillance à Jette

Pour une sécurité accrue, une meilleure mobilité et une sécurité routière renforcée



La Région de Bruxelles-Capitale constitue la partie la plus densément peuplée du pays. Jeunes et vieux, familles et célibataires, logements et entreprises. Cet environnement urbain chargé est un vrai melting-pot. Cela amène naturellement des risques en matière de sécurité et de sécurité routière. La Région de Bruxelles-Capitale offre aux communes un nouvel appui dans la lutte pour une sécurité accrue, une sécurité routière renforcée et une meilleure mobilité: des caméras. Grâce à des subsides, les communes peuvent installer des caméras à des points sensibles de leur territoire. Dans une première phase opérationnelle au 15 avril, la commune de Jette en placera 9 et 7 autres suivront.

Fin 2003, la Région de Bruxelles-Capitale décidait d'octroyer aux communes des subsides pour l'installation de caméras de surveillance, dans leur lutte contre la délinquance et les problèmes de circulation et de mobilité. Sur base de dossiers établis par les services de prévention et de police, la Région a octroyé à notre commune un subside de 49.000 EUR pour l'installation des caméras et pour l'infrastructure de télécommunication.

Ce projet a subi des retards dus au fait que, dans un premier temps, il était prévu que les coûts liés à l'infrastructure de transmission des images vers le dispatching central de Molenbeek (réseau sans fil via la Basilique) seraient à charge des communes de la zone de police. Ces coûts étaient bien plus élevés que le montant des subsides. Fin 2005, le collège de police a décidé que ces coûts de transmission seraient pris en charge par la zone de police, de manière à ce que les communes puissent intégralement consacrer leurs subsides à l'achat de caméras.

Accent sur les noeuds de mobilité

Les caméras seront placées à des endroits qui requièrent une attention particulière, pour des raisons de sécurité (routière) et/ou de mobilité. L'année dernière, 16 emplacements ont été définis. Le placement se fait en deux phases: 9 caméras au printemps 2009 et 7 caméras début 2010. Des sites retenus en première phase, principalement des noeuds de mobilité, il faut déduire que la tâche première des caméras de surveillance reposera avant tout sur la mobilité. Ces caméras sont de la toute dernière génération.

Elles ont une portée de plus de 100 mètres, un champ visuel compris entre 180° et 330° autour de leur point d'ancrage et sont équipées d'un zoom programmable (balayage continu ou positionnement fixe). Les images délivrées par les caméras seront conservées 72 heures au dispatching de Molenbeek et visionnées par du personnel assermenté. Les règles relatives au respect de la vie privée seront observées: les fenêtres seront reconnues et rendues non transparentes tandis que chaque site surveillé sera dûment signalé par un logo spécifique (voir ci-dessus).

Ces caméras de surveillance, qui devraient être mises en service dans le courant du mois d'avril, constitueront un soutien utile pour un cadre de vie plus sécurisé et une mobilité plus fluide. Elles permettront aux services de police de vite prendre la mesure des problèmes et d'intervenir rapidement.

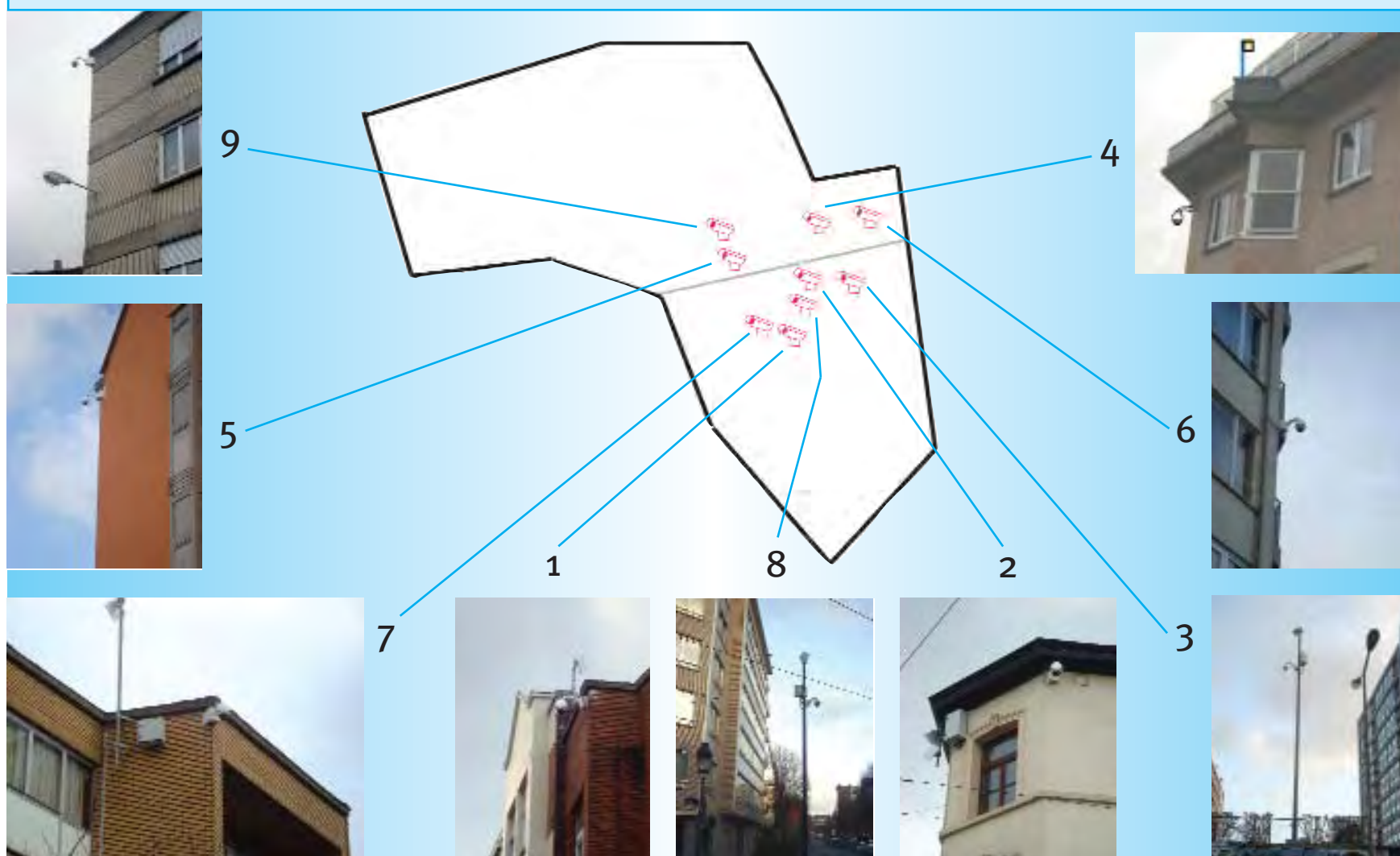
Renseignements: cameras@jette.irisnet.be
www.jette.be

Les 9 premières caméras de surveillance sont installées:

1. rue Léon Theodor 128 - carrefour avec la rue Lenoir
2. rue Léon Theodor 268 - carrefour avec la place Cardinal Mercier
3. rue Essegheem (garages du Foyer jettois)
4. avenue du Comté de Jette 1 - carrefour avec l'avenue du Sacré-Coeur
5. rue Antoine Baeck 2B (Foyer jettois)
6. boulevard de Smet de Naeyer 414 - carrefour avec la rue Duysburgh, l'avenue De Greef, l'avenue du Comté de Jette

7. rue Henri Werrie 70 - place Laneau
8. rue Léon Theodor - carrefour avec la rue Verbeyst
9. chaussée de Wemmel 315 - carrefour avec la rue Volral, la chaussée de Dielegheem, la rue Reniers

Les 7 caméras suivantes seront placées autour de la place Reine Astrid (2) et de la place Werrie (2), aux alentours du parc Huybrechts, au carrefour avenue Woeste/boulevard de Smet de Naeyer et près de la crèche Reine Fabiola.



Appel à projets

Sensibilisez votre quartier à la mobilité douce

Inter-Environnement Bruxelles (IEB) et le Bral lancent l'appel à projets "Mon quartier respire!" à destination des citoyens. Les Bruxellois sont invités à proposer diverses actions afin de promouvoir une mobilité durable et améliorer ainsi la qualité de vie dans les quartiers. Les projets sélectionnés seront concrétisés lors de la Semaine de la Mobilité, en septembre 2009.



Contre l'usage excessif de la voiture en ville, promouvoir des alternatives durables pour nos déplacements quotidiens, repenser notre mobilité, créer plus d'espaces et de moyens pour les modes doux,... sont autant d'actions propices à l'amélioration de la qualité de vie des habitants à Bruxelles.

La Semaine de la Mobilité, qui se déroulera cette année du 16 au 22 septembre, est l'occasion de réfléchir et de repenser nos comportements de

mobilité. A cette occasion, IEB et Bral lancent un appel à projets aux Bruxellois afin de les inviter à mener diverses actions dans leur quartier. Des actions qui vont sensibiliser les habitants ou les autorités à une mobilité durable.

Sous le slogan "Mon quartier respire!", les comités de quartiers, groupes d'habitants, associations,... peuvent organiser un débat, une manifestation, une exposition, une action ludique ou tout autre petit projet symbolique et

positif qui va, d'une façon ou d'une autre, permettre à leur quartier de respirer, face à la pression automobile.

Avec le soutien de la Région de Bruxelles-Capitale, 12.500 EUR seront disponibles pour les projets sélectionnés. Les candidatures sont attendues jusqu'au 30 avril.

Renseignements:

Inter-Environnement Bruxelles - 02.893.09.00 - www.ieb.be

La STIB boucle la ligne 2 et adapte son réseau

A vos plans!

Ce mois d'avril marque la plus grande évolution connue par le métro bruxellois depuis son inauguration en 1976. Le "bouclage" tant attendu de la ligne 2 s'accompagne d'une profonde réorganisation du réseau de la STIB.

Le samedi 4 avril 2009 est une date à marquer d'une pierre blanche pour les utilisateurs des transports en commun bruxellois. La STIB concrétise la dernière phase d'une restructuration entamée il y a près de trois ans. Après des refontes du réseau en surface de la Société des Transports intercommunaux bruxellois, la boucle est enfin bouclée sous les pavés de la capitale. C'en est (presque) fini des lignes de métro 1A, 1B et 2. Six nouvelles lignes (quatre lignes de métro 1, 2, 5 et 6 ainsi que deux lignes de prémétro 3 et 4) vont désormais desservir Bruxelles du Nord au Sud et d'Ouest en Est.



Concrètement, la ligne 1B (Stockel - Erasme) perd sa lettre et est limitée à la Gare de l'Ouest, au départ de Stockel. Contrairement à ce que suggère le terme "bouclage", la ligne 2 (Simonis - Delacroix), bénéficiant du tout nouveau souterrain qui relie Delacroix à Beekkant et de l'aménagement d'un niveau supplémentaire à la Gare de l'Ouest, n'effectue pas de boucle continue. Le trajet complet sur cette ligne se fera donc de Simonis (Elisabeth) à Simonis (Léopold II) ou inversement; la différence de nom est fonction de l'étage de la station où l'on aboutit. La ligne 5, inédite, relie Herrmann-Debroux à Erasme. Enfin, la ligne 6 relie le plateau du Heysel (station Roi Baudouin) à Simonis (Elisabeth) d'une traite, en passant par Simonis (Léopold II) et la Gare de l'Ouest.

Peu de changements à prévoir à Jette

Le 6 avril prochain, soit deux jours après la mise en place du nouveau réseau de métro, des modifications seront apportées à certaines lignes de bus et de trams de la STIB. Notre commune ne sera que peu affectée par ces modifications. La ligne de bus 88, jugée trop longue, sera scindée en deux. Le trajet reste intact entre Heysel et De Brouckère. En revanche, les voyageurs désireux d'aller au-delà de cet arrêt devront changer de bus et emprunter le 86 (De Brouckère - Machtens).

En outre, la STIB annonce une augmentation ciblée des fréquences de passage des trams 19 et 51.

Tous sur les changements de la STIB sur www.stib.be et www.lenouveaumetro.be. Renseignements: STIB - 070.23.2000

Prix Bruocsella Appel à projets

Vous êtes porteur d'un projet contribuant à l'amélioration de l'environnement urbain en Région de Bruxelles-Capitale? Participez à l'appel à projets "Prix Bruocsella".

Le club d'entreprises Bruocsella a vu le jour en 2003. Il réunit des entreprises désireuses d'améliorer le cadre de vie en Région bruxelloise. Ensemble, elles ont choisi de créer le Prix Bruocsella pour encourager des initiatives en faveur de la ville et contribuer à rendre l'environnement urbain plus agréable.

Les projets candidats doivent contribuer à la création, à la rénovation ou à la sauvegarde du patrimoine non classé ou d'éléments touchant à l'aménagement urbain tels une plaine de jeu, un jardin public, une rue, un carrefour, un bâtiment, etc. Remis annuellement, ce prix de 20.000 EUR est rassemblé grâce aux cotisations versées par les entreprises membres.

Les projets doivent remplir différentes conditions pour avoir une chance d'être sélectionnés et, le cas échéant, remporter le prix de 20.000 EUR. Il faut ainsi que le projet soit situé en Région de Bruxelles-Capitale, accessible au moins visuellement par le public et qu'il ne relève pas du patrimoine classé. Il doit, en outre, contribuer à la création, à la rénovation ou à la sauvegarde du patrimoine non classé ou d'éléments touchant à l'aménagement de l'espace urbain.

Le prix Bruocsella s'adresse à tout comité de quartier, association, collectif (même s'il est créé pour l'occasion) ainsi qu'aux propriétaires (privés et entreprises). Les 20.000 EUR octroyés devront être utilisés dans un délai raisonnable pour finaliser le projet soumis.



Le projet doit parvenir à Prométhéa, par mail ou par courrier, pour le 24 avril 2009 au plus tard, sous la forme d'un dossier de candidature contenant une description du projet, un budget détaillé et une présentation du porteur de projet.

Renseignements:

**asbl Prométhéa - avenue Molière 225 à 1050 Bruxelles
- 02.213.78.27 - www.promethea.be -
bruocsella@promethea.be**

Site internet pour l'enregistrement vers les USA

Vous avez pu lire, dans le Jette Info du mois dernier, que les personnes qui veulent voyager aux Etats-Unis sont désormais obligées de s'inscrire en ligne. Cela signifie que les voyageurs à destination des Etats-Unis, ou qui doivent faire escale aux Etats-Unis, doivent s'inscrire, via internet, sur le site Electronic System for Travel Authorization (ESTA). Cet enregistrement remplace le formulaire I-94 qui devait auparavant être rempli à bord de l'avion.

Depuis début 2009, cet enregistrement est obligatoire. Les voyageurs d'Europe occidentale, d'Australie et de Singapour, qui normalement étaient exemptés de visa, doivent maintenant introduire une demande en ligne pour pouvoir se rendre aux Etats-Unis. Cette demande doit être introduite au moins 72 heures avant le départ.

Un lecteur attentif nous a signalé que le site internet communiqué le mois dernier ne faisait que fournir des informations sur l'enregistrement sans donner la possibilité de s'enregistrer.

Le site correct, gratuit et multilingue pour procéder à cet enregistrement est donc <https://esta.cbp.dhs.gov/>

Travaux dans la commune



Politique proactive pour les travaux publics

Les rues et les trottoirs constituent des éléments importants de notre cadre de vie. Voiries régionales mises à part, ces éléments sont de la responsabilité de l'administration communale.

A l'initiative de l'échevin de l'Espace public Jean-Louis Pirotin, la commune conduit une politique proactive en matière de travaux publics. Cela signifie que les rues sont asphaltées et les trottoirs rénovés, là où c'est nécessaire.

Le renouvellement des canalisations souterraines est coordonné avec les impétrants.

Des travaux sont, en outre, exécutés en vue d'améliorer la mobilité: aménagements de ronds-points, élargissement des trottoirs ou pose de dispositifs ralentisseurs de vitesse, notamment.

Avenue de l'Arbre Ballon - Sécurisation de la berme centrale

L'avenue de l'Arbre Ballon est une voirie régionale. Début mars, le ministère de la Région de Bruxelles-Capitale a commencé des travaux de sécurisation de la berme centrale, de l'école des Prés verts jusqu'à l'arrêt de bus "UZ Brussel". Découpé en cinq phases, le chantier s'occupera en avril du tronçon qui s'étend de la sortie du parking de l'UZ Brussel à l'arrêt de bus. Le stationnement sera interdit le long des travaux. Une signalisation adéquate sera mise en place pour informer les usagers. La fin des travaux est prévue pour la fin mai.

Place de la Grotte - Aménagement d'un îlot central

La commune de Jette va procéder à l'aménagement d'un îlot central sur la place de la Grotte. Ce dernier sera agrémenté en son centre de plantes et aura pour effet de limiter le stationnement à cet endroit. La durée du chantier est estimée à deux semaines, en fonction des conditions météorologiques. Durant les travaux, le stationnement sera limité aux abords du chantier et la circulation sera maintenue.

Rue Stanislas Legrelle - Réaménagement des trottoirs

Dans le courant du mois d'avril, les trottoirs de la rue Legrelle seront rénovés. Il sera procédé au remplacement des bordures de trottoirs. Les revêtements existants seront remplacés par des klinkers 20/20. Une interdiction de stationner le long des travaux est prévue.

Avenues Van Ermengem et Dekeyser - Remplacement de canalisations

L'Intercommunale bruxelloise de Distribution d'Eau effectue, de concert avec Sibelga, des travaux de remplacement de canalisations d'eau dans les avenues Emile Van Ermengem et Maurice Dekeyser. Les travaux dureront environ 15 semaines.

Ensemble de la commune - Petits travaux de réparation

L'administration communale va procéder à divers petits travaux d'entretien et de réparation sur tout le territoire de la commune. Il s'agira principalement de remplacement de taques d'égoût, de réparation de trottoirs, de remplacement de potelets,...

Une deuxième station Cambio dans notre commune



Le carsharing proposé par Taxistop via ses stations Cambio a le vent en poupe. A Jette aussi puisqu'une deuxième station de ce type est désormais opérationnelle près de la place Reine Astrid.

Le système de carsharing s'apparente un petit peu à la location de voiture. En effet, Cambio met à disposition des particuliers et entreprises qui s'abonnent une flotte de véhicules récents. Le client dispose ainsi d'une voiture quand il le désire pour la durée qu'il souhaite (d'une heure à plus d'une semaine) sans avoir à subir les frais de l'entretien du véhicule et des autres contraintes inhérentes à la possession d'un véhicule individuel (assurances, contrôle technique,...). Ce système s'avère très rentable pour les personnes qui ne roulent pas souvent. Des tarifs sont en effet adaptés à quasiment tous les types d'utilisateurs et, après l'acquittement des frais d'activation et de ceux liés à la formule tarifaire choisie, les frais mensuels fixes ne dépassent, en principe, jamais 8 EUR.

En outre, avec Cambio, tout utilisateur est certain de trouver une place de parking (chaque voiture Cambio dispose d'une place de parking réservée à des endroits déterminés).

Vous trouverez facilement les 2 stations Cambio à Jette. L'une est située près de la station Belgica, dans la rue Hainaut, la seconde se trouve à proximité de la place Reine Astrid, dans l'avenue de Laeken.

En s'associant à Cambio, Jette maintient le cap vers l'amélioration du cadre de vie et de la mobilité en ville. Ce projet incite à une utilisation sélective de la voiture mais ne bannit pas les véhicules à quatre roues. Les transports en commun représentent peut-être les transports de demain mais la voiture reste nécessaire pour certains déplacements. Taxistop, la Région de Bruxelles-Capitale, la STIB et la commune de Jette l'ont bien compris. Ce système a déjà séduit plus d'une centaine de Jettois, pourquoi pas vous?

Renseignements: Cambio Bruxelles - rue Fossé aux Loups 28/1 à 1000 Bruxelles - tél.: 02.227.93.02 - site internet: www.cambio.be - email: bruxelles@cambio.be

Du 19 juin au 6 septembre 2009

Concours de fleurissement de façades

Une commune de Jette encore plus belle, c'est possible avec une pointe supplémentaire de verdure et de couleurs florales. Participez au concours estival "Jette en fleurs" en garnissant votre façade, votre balcon ou vos fenêtres de jolies fleurs.

Locataire ou propriétaire, particulier ou commerçant, habitant au rez-de-chaussée ou à l'étage, chaque Jettois pourra participer et renforcer l'aspect bucolique et coloré qui sied si bien à notre commune.

Non seulement votre rue, votre avenue, votre quartier en seront valorisés mais vous aurez aussi la possibilité de gagner jusqu'à 100 EUR de bons de valeur à échanger à la Jardinerie de l'Entreprise de Travail adapté Nos Pilifs.

Le concours comporte plusieurs catégories (voir ci-dessous).

Le concours de façades fleuries "Jette en fleurs" est organisé par le Conseil Consultatif Communal pour l'Environnement, présidé par Christian Materne, en collaboration avec l'échevine de l'Environnement Claire Vandevivere et avec le soutien du collège des Bourgmestre et Echevins.



TALON - Concours " Jette en fleurs " 2009

Bulletin d'inscription à renvoyer pour le 18 juin au plus tard à l'Administration communale de Jette - service Environnement - Ilse Desmet - chaussée de Wemmel 100 à 1090 Bruxelles.

Lieu fleuri :

Adresse: _____

Etage : _____

Informations permettant de localiser le lieu fleuri : _____

Nom et prénom du participant : _____

Tél. : _____

Adresse du participant (si différente de ci-dessus) : .

Catégorie choisie (1 seul choix) :

- façade de maison (fenêtres, murs, suspensions)
- jardinet
- fenêtres, balcons et terrasses d'immeubles situés plus bas qu'un 4e étage
- fenêtres, balcons et terrasses d'immeubles situés au 4e étage ou plus haut
- vitrines et façades commerciales

Signature : _____

Par leur seule adhésion, les participants reconnaissent avoir pris connaissance du règlement du concours et l'accepter. Ce règlement est disponible auprès du service Environnement - Ilse Desmet - 02.423.13.62 - idesmet@jette.irisnet.be

Des plantes sur votre façade, une brochure vous guide

L'administration communale édite une brochure destinée à aider les Jettoises et les Jettois qui souhaitent apporter une touche de verdure à leur façade. Amateurs peu avertis et spécialistes aux mains vertes, chacun devrait y trouver des renseignements bien utiles.

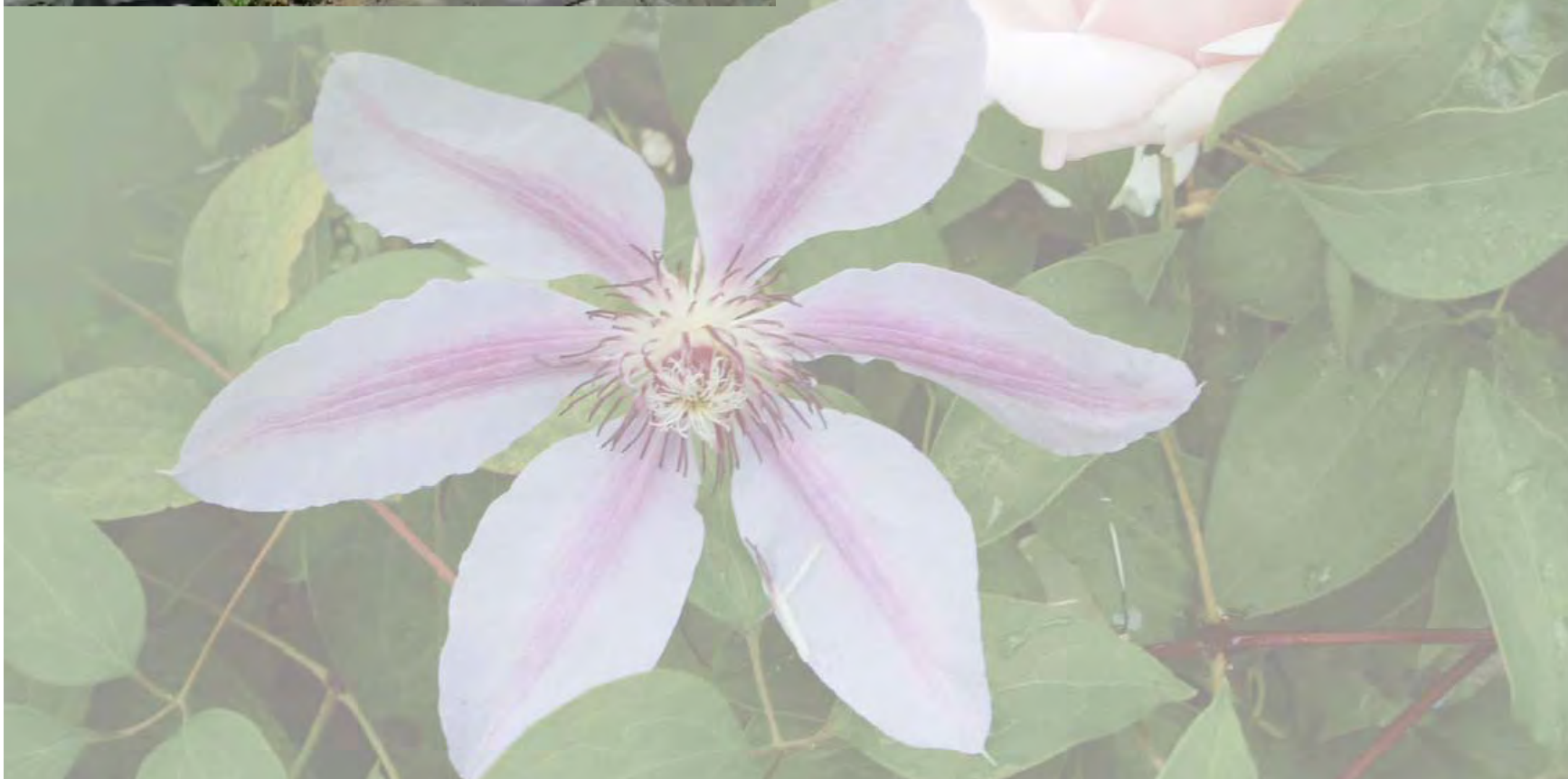
Quoi de plus agréable que de se balader dans un environnement verdoyant? Avec ses trois parcs communaux, son parc et ses bois régionaux, sa ferme pour enfants et des espaces de verdure aménagés partout où l'espace public le permet, notre commune a la chance de pouvoir offrir un havre de nature à ses habitants. Ces derniers en profitent et s'en inspirent d'ailleurs à l'occasion; il n'est pas rare de voir des bacs à fleurs ainsi que des plantes grimpantes sur les façades des maisons. Les Jettois aiment visiblement jardiner, en témoigne l'importante participation au concours "Jette en fleurs" l'année dernière.

Pour aider les personnes qui désirent se lancer dans la verdurisation de leur balcon ou de leur façade mais qui ne savent pas par où commencer, l'administration communale de Jette a réalisé la brochure "Embellissons nos façades". Ce livret est un guide pratique qui fournit des informations variées: quelle plante choisir en fonction du taux d'ensoleillement de ma façade, quel type de support privilégier, à quel moment planter, quelles plantes ont les plus belles fleurs...? Cette brochure a pour but de servir de support de première ligne; elle fournit des exemples et des suggestions plutôt que des prescrits fermes.



Vous pouvez obtenir la brochure "Embellissons nos façades" auprès du service Environnement - Ilse Desmet - chaussée de Wemmel 100 à 1090 Jette - 02.423.13.62 - idesmet@jette.irisnet.be

CETTE BROCHURE EST UNE INITIATIVE DU COLLÈGE DES BOURGMESTRE ET ECHEVINS ET DE L'ÉCHEVINE DE L'ENVIRONNEMENT CLAIRE VANDEVIVERE.



Nettoyage de printemps, pour votre commune aussi

Le renouveau que souffle le printemps incite généralement à nettoyer son petit nid de fond en comble et à faire de l'ordre dans ses placards. Il en va de même pour l'espace public dont les trottoirs méritent bien un bon coup de brosse. Participez à l'action "Balai d'or" du 9 mai 2009 et retrouvez vos manches pour la propreté de votre commune.

Parce qu'un cadre de vie propre et agréable ne peut que résulter d'une coopération entre les habitants et l'administration communale, Jette fait appel aux Jettoises et aux Jettois dans le cadre d'une action "Balai d'or" lancée à l'initiative de l'échevine de la Propreté Claire Vandevivere. Le samedi 9 mai 2009, les courageux volontaires feront travailler leurs muscles pour faire briller six quartiers jettois. Un vrai partenariat entre le réseau jettois des éco-ambassadeurs, les balayeurs de rues et les riverains. Ce sera l'occasion de rencontrer les balayeurs de rues qui gardent vos quartiers propres et de discuter avec eux.

A La Maison communale, entre 12h30 et 14h, un petit drink sera offert à tous les participants. A noter qu'un certificat d'or sera remis à tous ceux qui nous auront aidé à rendre Jette toujours plus propre Ramenez du monde!



Les points de ralliement de l'opération "Balai d'or"

- **Quartier Jardins de Jette:** passage Stan Laurel, promenade Jacques Ledoux, petite rue Anna Magnani, avenue du Bourgmestre Jean Neyberg, place du Bourgmestre Jean-Louis Thys.

Rendez-vous à 9h30 sur la place Jean-Louis Thys

- **Quartier Mercure:**

avenue Capart, avenue Liebrecht.

Rendez-vous à 9h30 dans la galerie Mercure

- **Quartier Van Asbroeck:**

rue Ferdinand Lenoir, rue Tilmont, rue de l'Equité, rue de l'Héroïsme, place Laneau, chaussée de Wemmel (entre la rue Werrie et la rue Léon Theodor), rue De Breuker, rue Henri Werrie, rue Stanislas Legrelle, rue Hubert Van Eepoel, rue du Saule, rue Gillebertus, rue Léon Theodor (entre la rue Lenoir et la chaussée de Wemmel).

Rendez-vous à 9h30 à La Maison communale (chaussée de Wemmel 100)

- **Quartier Notre-Dame de Lourdes:**

rue Baron de Laveleye, avenue Notre-Dame de Lourdes, rue Mayelle, rue Berré, rue Spruyt, rue Vandervleet, rue Steppé, rue Van Swae, rue De Boeck, rue Pannenhuis, rue Rosalie Uyttenhove, rue Léopold Ier, avenue Odon Warland (entre la rue Pannenhuis et l'avenue Charles Woeste).

Rendez-vous à 9h30 place de la Grotte

- **Quartier Théophile De Baisieux:**

rue Théophile De Baisieux, rue Gustave Gilson, rue Pierre Verschelden, rue Eugène Hubert, rue Léopold Peret, avenue Guillaume De Greef.

Rendez-vous à 9h30 au croisement des rues De Baisieux et Gilson

- **Quartier Essegheem:**

blocs Essegheem du Foyer jettois
dans la rue Jules Lahaye 276-296

Rendez-vous à 9h30 sur la plaine de jeux Essegheem

**Renseignements: Administration communale de Jette -
chaussée de Wemmel 100 -
Ilse Desmet - 02.423.13.62 - idesmet@jette.irisnet.be**

Prime pour l'isolation du toit

La prime pour l'isolation trop peu connue en Région bruxelloise

Depuis 2006, les Bruxellois qui isolent le toit de leur habitation peuvent recevoir une prime. Contrairement à la Wallonie ou à la Flandre, cette prime ne connaît que peu de succès en Région bruxelloise. L'isolation du toit présente pourtant suffisamment d'avantages pour vous inciter à sauter le pas.

La Région de Bruxelles-Capitale offre actuellement dix-huit primes à l'énergie différentes. Certaines d'entre elles sont clairement plus populaires que d'autres. Ainsi, entre 2004 et 2007, près de 3000 ménages ont reçu une prime à l'achat d'un réfrigérateur A++. En 2006 et 2007, par contre, seuls 461 Bruxellois ont reçu une prime pour l'isolation. Comparé aux 500.000 ménages que compte notre région, ce chiffre ne montre pas un succès absolu. En Wallonie, par exemple, 5.504 primes ont été accordées en 2008 pour l'isolation du toit. Toutes proportions gardées, cela représente plus de 4 fois ce qui se fait en Région bruxelloise.

Economisez jusqu'à 850 EUR par an

Une bonne isolation du toit est pourtant primordiale. La chaleur d'une habitation s'échappe principalement par le toit (25%). Avec un toit bien isolé, une famille moyenne peut vite économiser 850 EUR par an sur sa facture d'énergie. Les coûts d'installation sont donc rapidement remboursés. Surtout si l'on sait que la prime s'élève à 20 EUR par m² de surface isolée, ou 25 EUR si l'isolation est de type

naturel (cellulose, fibres de bois, laine de mouton, liège,...), avec un maximum de 50% du montant total de la facture. Consommer moins d'énergie et chauffer moins contribuent à un meilleur environnement. Chauffer moins signifie diminuer ses émissions de CO₂ et donc réduire la pollution atmosphérique.

Bien isoler un toit n'est pas si difficile. Vous pouvez faire appel à un professionnel agréé. Mais si vous êtes un tant soit peu bricoleur(-se), vous pouvez aisément réaliser ces travaux d'économie d'énergie, bons aussi pour le portefeuille, vous-même. Il suffit de suivre quelques conseils pratiques pour obtenir une bonne isolation. Pour ce qui est du choix des matériaux, vous ne devez faire attention qu'à quelques aspects techniques tels que l'épaisseur, le matériau, la résistance à la chaleur,...

Si vous avez des projets de rénovation, le service Conseil en rénovation du Contrat de quartier est à votre disposition pour vous fournir des informations sur votre rénovation et sur les éventuelles primes. Lisez le texte ci-contre.



Vous trouverez plus d'informations sur les primes, et notamment la prime pour l'isolation du toit, auprès de l'Institut bruxellois pour l'Environnement / Bruxelles-Environnement - 02.775.75.75 - info@ibgebim.be et sur le site www.bruxellesenvironnement.be (cliquez sur "Primes énergie 2009").

Conseils en rénovation Permanence téléphonique et enveloppes-primes

Le service Conseil en rénovation du Contrat de quartier est désormais bien connu de la population et connaît un succès croissant. Afin de mieux gérer l'afflux des demandes, une permanence téléphonique est mise en place le jeudi (02.422.31.16). Le mercredi reste réservé aux entretiens dans le bureau (ou à domicile), uniquement sur rendez-vous. Ceux-ci sont destinés aux dossiers de rénovation les plus lourds; on y répond à des questions techniques concrètes.

Vous trouvez toujours des informations générales sur les différentes primes à la rénovation de l'habitat sur le site de Jette (www.jette.be, choisissez votre langue, cliquez sur 'le contrat de

quartier de Jette'/projets de rénovation'). De plus, vous pouvez à présent retirer une enveloppe-prime à l'accueil de La Maison communale. Vous y trouverez les formulaires de demande des primes, un mot d'explication sur comment appliquer les primes (avec des exemples) et quelques brochures de sensibilisation.

L'objectif de ces enveloppes est de donner aux Jettois la possibilité de s'informer avant de prendre contact, si nécessaire, avec la conseillère en rénovation du Contrat de quartier jettois (Maison de Quartier Bonnevie). Hadewig Quaghebeur - tél.: 02.422.31.16 (permanence téléphonique le jeudi).



Collecte dominicale des déchets verts

La nouvelle saison commence le 5 avril



Le printemps est là. C'est le moment idéal pour se mettre à jardiner. Qui pense au jardinage pense immédiatement à la taille des haies, à la plantation des fleurs et à la tonte de la pelouse. Mais que faire des nombreux déchets de jardin? Les mettre dans les sacs blancs? Tout faux! Les sacs blancs sont exclusivement réservés aux déchets non triés destinés à être incinérés. Les déchets verts, en revanche, peuvent être récupérés et compostés.

Celles et ceux qui ne peuvent faire du compost à domicile peuvent bénéficier de la collecte saisonnière des déchets verts. A partir du 5 avril, vos déchets verts sont récoltés chaque dimanche par Bruxelles-Propreté. Il vous suffit de sortir vos sacs verts le dimanche avant 14h.

Où trouver les sacs verts? Ces sacs sont vendus au prix de 1,71 EUR le rouleau dans les grandes surfaces et certains magasins de bricolage qui participent à l'action déchets verts.

Vous démarrez un commerce? Demandez votre permis d'environnement!

Les entreprises ne peuvent pas s'installer comme bon leur semble dans la commune. Il faut s'en tenir à certaines règles, aussi au niveau environnemental. Ces permis sont réglementés par la Région de Bruxelles-Capitale et gérés par les administrations communales.

Qui doit être en possession d'un permis d'environnement? Les entreprises, les commerces et les particuliers qui exercent des activités gênantes, nocives et/ou dangereuses pour les riverains. La réglementation en la matière est très

compliquée; cela explique, par exemple, pourquoi il est impossible d'établir une liste de cas pour lesquels un permis est effectivement exigé. Certains facteurs doivent néanmoins être pris en considération. Ainsi, la délivrance d'un permis d'environnement est directement liée aux prescriptions urbanistiques. Cela a pour conséquence qu'une activité dérangeante sera plus sévèrement réglementée dans une zone résidentielle que dans une zone industrielle.

Les chefs d'entreprise débutants se posent souvent des questions. "Je suis

garagiste et souhaite ouvrir mon affaire à Jette. Dois-je demander un permis d'environnement pour cela? Dois-je tenir compte de la réglementation?" Afin d'éviter de désagréables surprises, vous pouvez adresser ces questions au service communal de la Gestion du territoire (Urbanisme). En tous cas, prenez contact avec ces personnes avant d'investir beaucoup d'argent pour établir votre commerce. Un permis d'environnement peut être refusé.

De plus, il est utile de savoir que la procédure qui précède la délivrance d'un

permis d'environnement est un travail de longue haleine: de 2 à 3 mois selon les cas. N'attendez donc pas la dernière minute pour introduire votre demande.

Le permis d'environnement est un document de plus en plus crucial pour une entreprise qui veut s'établir. Il joue un rôle très important dans les rapports entre Jettois.

Service communal de la Gestion du territoire - Permis d'environnement: Najia Belfaquih - 02.423.13.85 - nbelfaquih@jette.irisnet.be .

Déchets

La commune de Jette et la Région de Bruxelles-Capitale travaillent main dans la main pour limiter autant que possible les déchets. Outre la traditionnelle collecte de déchets ménagers, différents dispositifs sont prévus.

Qu'il s'agisse de déchets verts, de petits déchets chimiques ou d'objets encombrants, diverses options s'offrent à vous pour que vous puissiez vous en débarrasser.

Si chacun apporte sa contribution à une collecte sélective des déchets, l'environnement n'en sera que (plus) sain.

Déchets verts

COLLECTE REGIONALE.

Les collectes dominicales des déchets verts reprennent le 5 avril (voir article en page 9).

La collecte dominicale des encombrants, sur rendez-vous, reprendra cet automne. D'ici là, vous avez la possibilité de vous rendre à une des deux déchetteries régionales ou de prendre rendez-vous avec Bruxelles-Propreté pour vous débarrasser de vos encombrants (voir ci-contre).

SERVICE DES PLANTATIONS.

Vous pouvez vous débarrasser de branches (de 7 cm de diamètre au plus) ainsi que d'autres déchets verts ou petits déchets chimiques, tout au long de l'année, auprès du service communal des Plantations (serres communales - avenue du Laerbeek 120). Tous les mardis et jeudis de 9h à 12h et les samedis de 9h à 14h. Le dépôt des déchets verts est géré par un système de cartes avec code-barre. Cette carte permet d'identifier l'utilisateur. Le volume de déchets est évalué par le préposé et un décompte est envoyé à l'utilisateur pour paiement éventuel. Tarif particuliers jettois: 2 m³ gratuits par an, 5 €/m³ à partir du troisième m³.

Tarif entreprises de jardinage jettoises: 12,50 €/m³.
Tarif particuliers non-jettois: 12,50 €/m³.
Tarif entreprises non-jettoises: 25 €/m³.

Objets encombrants

DECHETTERIES REGIONALES.

Vous pouvez vous rendre dans l'une des deux déchetteries régionales avec vos objets encombrants (appareils électroménagers, meubles,...). La déchetterie Nord se trouve rue du Rupel à 1000 Bruxelles et la déchetterie Sud est établie à l'avenue de la Deuxième Armée britannique à 1190 Forest. Ouvert du mardi au samedi de 9h à 16h (accès jusqu'à 15h45). Service partiellement gratuit pour les ménages. Le dépôt de matériel de construction (châssis, évier, volets, marbres, poutres,...) est possible, contre paiement, pour les particuliers, les commerçants, les artisans et les petites entreprises.

ENLEVEMENT PAR BRUXELLES-PROPRETE.

Bruxelles-Propreté vient enlever vos objets encombrants à domicile. Il vous suffit de téléphoner au numéro gratuit 0800.981.81 pour fixer un rendez-vous et de vous assurer que quelqu'un sera présent chez vous à la date et à l'heure prévues. De décembre à mars, cette collecte des encombrants peut également avoir lieu le dimanche après-midi dès 14h mais uniquement sur rendez-vous préalable avec Bruxelles-Propreté. Chaque ménage a droit à un enlèvement gratuit de 2 m³ d'objets encombrants tous les six mois. Vous payez ensuite 19 € par mètre-cube supplémentaire.

Petits déchets chimiques

COINS VERTS MOBILES.

Les déchets chimiques contiennent souvent des éléments qui risquent de porter atteinte à l'environnement et exigent donc un traitement approprié. Apportez-les au service communal des Plantations ou aux Coins Verts mobiles (véhicules de Bruxelles-Propreté). Attention! Il n'est désormais plus possible de déposer vos médicaments aux Coins Verts. Il vous faut les retourner à votre pharmacien.

Cartouches d'encre et GSM

Vous pouvez déposer vos cartouches d'encre vides ainsi que vos vieux GSM dans les boîtes de collecte en carton disposées dans certaines infrastructures communales: La Maison communale, les bibliothèques francophone et néerlandophone de la place Cardinal Mercier, la bibliothèque de Naeyer, le service des Plantations (avenue du Laerbeek 120), la salle Omnisports (avenue du Comté de Jette 1), la crèche communale (avenue Lecharlier 86). Les cartouches d'encre et les GSM sont recyclés en faveur de Radio Bobo qui rend visite aux enfants hospitalisés, notamment à l'hôpital des enfants Reine Fabiola.

Graffitis

L'équipe communale Graffitis intervient gratuitement sur demande pour débarrasser votre immeuble, votre porte de garage ou votre mur des graffitis. Cette équipe possède le matériel nécessaire pour tout effacer de manière professionnelle sans laisser de traces. Les graffitis ne peuvent toutefois pas être retirés d'un support peint ou d'une surface qui ne peut supporter un nettoyage à haute pression ou des produits corrosifs.

Les propriétaires désireux de faire appel à l'équipe Graffitis concluront un accord avec la commune. Revers de la médaille: les propriétaires qui ne font pas appel à ce service gratuit pour faire ôter des graffitis peuvent se voir infliger une taxe communale de 54 €. Pour contacter l'équipe Graffitis, appelez le responsable du service Propreté: Dirk De Boeck - 02.478.09.62.

Le calendrier des Coins verts mobiles à Jette pour les mois d'avril et de mai 2009:

Place Cardinal Mercier (police)
(chaque deuxième lundi du mois, excepté en avril)
le 11 mai de 17h15 à 18h15

Avenue Woeste (N-D de Lourdes)
(chaque quatrième lundi du mois)
le 27 avril et le 25 mai de 18h30 à 19h30

Projet de tri unique dans des écoles jettoises

Les écoles Jacques Brel et Vande Borne apprennent à trier à leurs élèves

La campagne du "Défi du tri" en est déjà à sa troisième édition, mais il s'agit d'une première pour les élèves des écoles néerlandophones de la capitale qui ont reçu une formation sur le tri sélectif des déchets.

A Jette, l'école néerlandophone Vande Borne rejoint l'école Jacques Brel parmi les établissements sélectionnés pour former des ambassadeurs du bon tri.



Début mars, les ministres Emir Kir et Guy Vanhengel sont venus voir de leurs yeux le projet de tri sélectif. Ils étaient accompagnés, pour l'occasion, des échevins de l'Enseignement Merry Hermanus et Brigitte De Pauw ainsi que de l'échevine de la Propreté Claire Vandevivere. L'objectif de la campagne du "Défi du tri" est de développer de bonnes habitudes de tri chez les jeunes. Le raisonnement qui sous-tend cet objectif est le suivant: les jeunes appliqueront automatiquement ce qu'ils auront appris chez eux et transmettront cette habitude à leurs parents. Ce projet doit, en outre, aider les enfants à devenir des adultes soucieux de l'environnement.

Les écoles produisent beaucoup de déchets tels que du papier, des canettes, des déchets ménagers,... D'après des évaluations de déchets produits, les écoles

qui s'investissent pour l'environnement peuvent produire jusqu'à 50% de déchets en moins. Le formateur de Bruxelles-Propreté, les élèves et les enseignants ont conçu un parcours des déchets à l'école afin de dimi-



nuer leur nombre et de les trier de manière plus efficace. Avec les enfants, ce "coach en déchets" a contrôlé la qualité du tri et amélioré les comportements vis-à-vis du tri sélectif. L'impact des déchets sur l'environnement a aussi été abordé. Le matériel de lecture et les panneaux didactiques de Bruxelles-Propreté aident les écoles à travailler sur les comportements des élèves, des enseignants et des parents. Les résultats sont particulièrement probants. Le tri correct des déchets pour les sacs jaunes (papier et carton) est passé de près de 84% à 96% tandis que l'on est passé de 70% à 86% pour les sacs bleus (emballages recyclables). Des chiffres admirables qui promettent un bel avenir vert au tri des déchets.

Vous aussi voulez mieux trier? Le site internet de Bruxelles-Propreté vous indique comment trier tel ou tel type de déchets: www.bruxelles-proprete.be (cliquez sur "Vos déchets").

Que voulons-nous faire de nos déchets nucléaires?

L'ONDRAF consulte les citoyens sur la gestion à long terme des déchets radioactifs de haute activité et de longue durée de vie.

L'ONDRAF (Organisme national des Déchets radioactifs et des Matières fissiles enrichies) a pour mission des gérer les déchets radioactifs. Cela implique de garantir la sécurité de gestion des déchets radioactifs à court et à long terme. La protection de la population et de l'environnement est au coeur des préoccupations. L'ONDRAF dresse un Plan Déchets qui décrit la future gestion de l'institution et qui sera accompagné d'un rapport sur les incidences environnementales. La stratégie définie par l'organisme pour la gestion à long terme des déchets radioactifs est maintenant prête à subir le test du dialogue de société. C'est pourquoi l'ONDRAF a commencé une consultation de la population sur cette problématique.

Le Plan Déchets, accompagné d'un SEA fédéral (Strategic Environmental Assessment), doit être présenté aux instances officielles ainsi qu'au public. L'ONDRAF désire pourtant aller plus loin. Avant la procédure légale, l'organisme veut ouvrir la gestion à long terme des déchets radioactifs de haute activité et de longue durée de vie à un débat sociétal. La population pourra de la sorte influencer sur la direction qui sera prise ainsi que sur la façon dont cela devra se passer. Lors des consultations, l'ONDRAF entend sonder les participants sur les valeurs et principes sur lesquels, selon eux, devrait reposer la stratégie pour l'avenir.

L'ONDRAF traitera ces informations dans le Plan Déchets et le rapport d'incidences assorti. Mi 2010, le dossier complet sera soumis au gouvernement afin que ce dernier dispose de tous les éléments pour décider, en toute connaissance de cause, de la stratégie qu'il compte mener à long terme. Cette décision constituera une première étape d'un processus participatif long et échelonné. Ce processus doit tracer la voie de l'exécution graduelle d'une solution durable pour les déchets hautement radioactifs de longue durée de vie.

L'ONDRAF invite à ce dialogue toute personne intéressée, que ce soit pour participer à une des consultations prévues ou pour réagir sur le site www.ondraf-plandechets.be. La consultation se tient jusqu'au 30 avril; des dialogues avec les experts de l'ONDRAF sont organisés au centre de conférences MCE - rue de l'Aqueduc 118 à 1050 Bruxelles. Vous trouverez tous les détails sur le Plan Déchets et sur le processus participatif en ligne sur www.ondraf-plandechets.be.

Renseignements:ONDRAF, Emiel Biesemans, porte-parole - 0478.94.05.92.

Que ne peut-on pas mettre dans les bulles à verre?

Dans le Jette Info de février, nous nous sommes intéressés aux bulles à verre. Le verre ne peut plus être jeté avec les autres déchets ménagers dans les sacs-poubelles. Le verre blanc doit être séparé du verre coloré et tous deux doivent aller dans des bulles à verre distinctes. Mais tout n'a pas sa place dans une bulle à verre. Vous devez vous débarrasser d'une autre manière de vos miroirs, ampoules, pyrex (verre résistant au feu), porcelaine, faïence, verres à boisson, assiettes et tasses cassés, cristal, pichets en argile ou en terre glaise, vitres, néons.

Les miroirs et les vitres sont considérés comme des encombrants. Vous pouvez donc les emmener à la déchetterie régionale ou fixer un rendez-vous

avec Bruxelles-Propreté pour une collecte à domicile.

Les ampoules et les néons sont considérés comme des petits déchets chimiques. Vous pouvez donc les apporter au service communal des Plantations ou les déposer dans les Coins verts mobiles.

Les tasses, assiettes, verres à boisson, porcelaine, faïence et petits pichets en terre, qu'ils soient cassés ou non, sont considérés comme de petits objets et peuvent aller dans les sacs-poubelles blancs.

Vous trouverez les coordonnées des déchetteries régionales, de Bruxelles-Propreté, du service communal des Plantations et des Coins verts mobiles dans l'encadré "Déchets", ci-contre en page 10.



Des logopèdes pour les tout-petits

Une bonne issue implique souvent un bon début. Cela vaut pour toutes choses, et principalement pour l'enseignement. Afin de donner aux bambins de troisième maternelle le plus de chances possibles de bien vivre et réussir le passage en première primaire, deux logopèdes ont été engagées pour travailler dans les écoles communales jettoises.

Le recrutement de deux logopèdes mi-temps est consécutif à un constat préoccupant. Depuis quelques temps, de nombreux enfants de troisième maternelle obtiennent de mauvais résultats aux tests organisés par les centres PMS (psycho-médico-sociaux). Ces résultats sont toutefois à tempérer par le fait la majorité des enfants des écoles communales ne parlent pas français chez eux. Par conséquent, ils ne maîtrisent pas les prérequis nécessaires pour suivre correctement leur première année primaire. Il s'agit essentiellement de savoir écrire son prénom, d'être à l'aise avec la manipulation de matériel d'écriture, d'être capable de localiser un objet sur un tableau et de trouver les mots qui correspondent à ces objets, de se familiariser avec les chiffres,... Ces résultats sont confirmés par les instituteurs de maternelle qui observent chez certains de leurs élèves des dysfonctionnements au niveau du langage; ce qui, à terme, peut freiner ou rendre difficiles les apprentissages ultérieurs.

Pour remédier à cette situation, l'administration communale de Jette, pouvoir organisateur, et l'éche-

vin de l'Enseignement francophone Merry Hermanus ont donc pris la décision de faire venir des logopèdes dans les écoles communales jettoises (Jacques Brel, Aurore, Florair, Dieleghem et Van Asbroeck).

Des ateliers très personnalisés

Concrètement, depuis le 2 mars 2009, chacune des deux logopèdes travaille en petits groupes de huit enfants maximum. Les ateliers, d'un petit peu moins d'une heure, sont chaque fois consacrés à un des cinq axes prioritaires préalablement déterminés: discrimination visuelle, structuration spatiale, graphomotricité, calcul et langage. Les petits élèves sont appelés dans leur classe pour participer aux ateliers qu'ils maîtrisent le moins.

Il est important de préciser que les logopèdes font de la stimulation. En effet, dans les cas qui leur sont soumis, il a été constaté que les lacunes ou les troubles présentés par les enfants étaient de type moyen. Les méthodes mises en place par les deux jeunes femmes ont pour but de stimuler l'enfant à s'investir davantage pour combler ses retards.



Une deuxième école de devoirs à Jacques Brel

Le mois de février a vu l'ouverture d'une école de devoirs à l'école Jacques Brel. Une initiative de ce type existait déjà depuis plusieurs années à l'école Clarté mais la forte demande des parents et la volonté des autorités communales d'élargir l'offre de soutien à la scolarité ont abouti à la mise en place d'une structure identique à Jacques Brel.

Dans la société de la connaissance qui est la nôtre, l'enseignement est fondamental. L'école primaire est, à ce titre, d'une importance capitale. Aimer apprendre... cela s'apprend et se nourrit, notamment en veillant à ce que ceux qui éprouvent des difficultés ne soient pas laissés pour compte. Les écoles de devoirs s'inscrivent dans la lutte pour l'insertion, la promotion sociale et culturelle des enfants et contre le décrochage scolaire. La commune de Jette en compte désormais deux: à l'école Clarté et à l'école Jacques Brel.

Chaque jour (sauf le mercredi) à l'école Jacques Brel, entre 16h30 et 18h, une institutrice et un instituteur assistent les élèves de primaire dans leurs devoirs et leurs leçons. Contrairement à la garderie ou à l'étude encadrées par des animateurs, l'école de devoirs permet aux enseignants de travailler avec vingt enfants au maximum et de leur prodiguer une aide personnalisée chaque fois que nécessaire. Fractions, lecture, calcul,... chaque enfant qui éprouve des difficultés dans l'une ou l'autre matière est suivi à son rythme.

A noter que l'administration communale et l'échevin de l'Enseignement francophone Merry Hermanus n'ont pas souhaité restreindre l'accès des écoles de devoirs aux seuls élèves de l'enseignement primaire communal. Ainsi, tous les élèves de primaire sont les bienvenus pourvu qu'ils fréquentent une école jettoise, quel que soit son réseau. Le prix d'inscription est de 20 EUR par trimestre.



Les enfants prennent la parole pour la paix et l'eau

L'opération "Les Tambours pour la Paix" avait lieu le vendredi 20 mars dernier. Sur le parvis de La Maison communale, les élèves des écoles communales jettoises ont pris la parole pour exprimer leurs désirs de grandir dans un monde de paix et de droits.

L'action "Tambours pour la Paix", qui a fêté cette année ses 10 ans, a beau être devenue un événement récurrent dans la vie des écoles communales francophones jettoises, l'émotion n'en est pas moins toujours au rendez-vous. Outre la qualité des textes déclamés en faveur d'un monde sans conflits, la conviction perceptible dans les paroles des élèves laisse espérer qu'ils éviteront de tomber dans les travers de leurs aînés. Cette action a eu lieu simultanément dans d'autres villes à travers la planète. Initiés par les Nations-Unies, les "Tambours pour la Paix" ont pour ambition d'éveiller les enfants à la nécessité de lutter contre la violence et de leur offrir une occasion de s'exprimer librement à ce sujet, par le biais de la poésie.



L'édition 2009 des "Tambours pour la Paix" ne fut toutefois pas semblable à celles du passé; elle fut conjuguée à l'inauguration officielle de la fresque "Jette, commune des droits humains. 30 droits + 1 droit à l'eau". Cette fresque marque l'aboutissement d'une campagne de sensibilisation, organisée du 28 novembre au 14 décembre 2008 par le Centre culturel de Jette et le Projet Interquartier en collaboration avec la commune de Jette, le Gemeenschapscentrum Essegem, les écoles communales et diverses associations locales, qui visait à attirer l'attention des jeunes sur l'importance de défendre et de préserver les Droits de l'Homme face aux bouleversements climatiques et économiques que traverse le monde aujourd'hui. Après une série d'animations diverses relatives aux droits humains, et plus particulièrement celui à l'eau qui n'est toujours pas reconnu internationalement, une trentaine d'enfants, assistés par l'artiste berbère Hamsi Boubeker, a conçu un dessin qui a été matérialisé par les élèves du KTA. L'échevin de l'Enseignement francophone Merry Hermanus, l'échevine de l'Enseignement néerlandophone Brigitte De Pauw ainsi que l'échevine de l'Égalité des chances Claire Vandevivere se sont réjouis de voir que les adultes de demain ne sont pas insensibles au sort de leurs semblables... du Sud. De bon augure pour l'avenir?

Sensibilisation à la violence Un spectacle pour les jeunes élèves

Du 16 au 20 mars 2009, des élèves des écoles primaires communales jettoises ont assisté à un spectacle de sensibilisation à la violence. Physique, verbale ou mentale, les formes de la violence familiale et scolaire ont été présentées de manière pédagogique et ludique, totalement adaptée à des jeunes enfants



Ils étaient près de 900 enfants à se succéder dans la salle Excelsior pour assister au spectacle "Allons voir si la mer" par la Compagnie Buissonnière. Organisé à Jette à l'initiative du conseil consultatif de l'Égalité des Chances présidé par Amal Meqor, avec le soutien du collège des bourgmestre et échevins, de l'échevine de l'Égalité des chances Claire Vandevivere et de la Région de Bruxelles-Capitale, le spectacle a fait entrer les élèves de 1ère, 2ème et 3ème primaire dans le monde imaginaire de Lila et Anthony. Ces deux personnages sont des enfants qui, n'en pouvant plus de supporter la violence de leurs parents, s'évadent dans un monde qui leur appartient. Dans ce monde, Lila et Anthony sont capitaines de navire et... de leur vie. Au départ ennemis, les deux enfants mettent des mots sur les maux, apprivoisent leurs colères et leurs peurs pour se rendre compte qu'il ne faut pas être semblables pour être copains. Pas si candides que cela, ils savent bien que leur monde est une bulle qu'il va falloir quitter à l'heure du dîner.

Les enfants du public ont réagi positivement au spectacle. Présenté sous forme de fable, il leur a permis de décoder les différentes formes de violence physique, verbale, cachée sans être trop démonstratif. Il n'est jamais trop tôt pour sensibiliser à une cause comme la lutte contre les violences.

Des économies d'énergie

Sans diminuer son confort, ni déboursier un euro

A l'heure actuelle, qui peut dire qu'il ne souhaite pas faire des économies, ni voir diminuer sa facture d'électricité ou de chauffage? Il s'agit là d'une préoccupation commune à chacun... Et si l'on vous proposait d'économiser des dizaines, voire des centaines d'euros par an, tout en contribuant à préserver notre planète... relèveriez-vous le défi?

C'est ce que nous vous proposons ce mois-ci, au travers de 10 conseils à suivre, dans le but d'utiliser rationnellement l'énergie chez soi. En les appliquant progressivement, ces comportements peuvent rapidement devenir des réflexes, totalement intégrés dans votre quotidien. Vous constaterez ainsi qu'il est tout-à-fait possible aujourd'hui de consommer moins d'énergie, sans déboursier le moindre euro, ni diminuer votre confort et d'accorder en prime... un peu de répit à votre portefeuille!

Dans la cuisine

- En cuisinant, couvrez vos casseroles. Réduisez ainsi le temps de cuisson de vos aliments et économisez jusqu'à 50% d'énergie par cuisson.

- Choisissez le diamètre de votre plaque électrique ou bec de gaz en fonction de la dimension de la casserole que vous utilisez. De même, adaptez la quantité d'eau nécessaire à la cuisson, à la quantité d'aliments que vous souhaitez y plonger. Vous gagnerez ainsi du temps et de l'énergie.

- Sortez plus tôt les aliments du congélateur: laissez-leur le temps de décongeler naturellement et réduisez ainsi la durée et l'énergie nécessaires à leur cuisson.

- Dégivrez régulièrement frigo et congélateur (tous les 3 mois environ): 2 mm de glace = 10% d'énergie consommée en plus! Sachant que le réfrigérateur représente à lui seul plus de 25% de votre consommation totale d'électricité, le jeu en vaut la chandelle!

Dans la salle de bain

- Prenez une douche rapide plutôt qu'un bain: une douche consomme seulement 40l d'eau, contre 100 à 130l pour un bain. Soit 3 douches pour 1 bain... le calcul est vite fait!

- Coupez le robinet quand vous vous savonnez ou vous brossez les dents: vous réaliserez des économies en ne l'ouvrant que lorsque c'est nécessaire.

- Adaptez vos lessives: compte tenu des performances actuelles des lave-linges, des produits de lessive, ainsi que de la fréquence de lavage de nos vêtements, les programmes à 60°C ou 40°C sont amplement suffisants. De plus, laver à 20°C ou 30°C du linge normalement sale, vous permettra de réaliser une fameuse économie d'énergie, tout en préservant l'état de vos vêtements.

Dans toute la maison

- Chauffez-vous intelligemment. Une température ambiante de 19-20°C convient parfaitement pour assurer son confort à l'intérieur de son habitation. En revanche, durant la nuit ou en cas d'absence, une température de 16°C suffit amplement.

- A l'arrivée du printemps, profitez du soleil pour chauffer naturellement votre logement. Ouvrez tentures et rideaux dès l'arrivée des premiers rayons.



Ce faisant, vous profiterez également de la lumière du jour pour éclairer votre logement, sans avoir directement recours à l'éclairage artificiel.

- Eteignez complètement vos appareils électriques. Lorsqu'ils restent branchés en mode «veille» ou «stand-by», tous ces appareils, tels que PC portables, téléviseurs, lecteur DVD, chaîne hi-fi...et même certains fours à micro-ondes, consomment de l'énergie sans même que vous ne les utilisiez. L'addition de toutes ces petites «consommations de veille» peut même coûter jusqu'à 150 euro par an.

Et pour aller plus loin : consultez la brochure «100 conseils pour économiser l'énergie», à télécharger gratuitement sur le site www.bruxellesenvironnement.be, ou à vous procurer au 02.775.75.75.

20 avril 2009

Soirée citoyenne autour de l'Agenda 21

Le 20 avril prochain, l'Agenda 21 local de Jette vous convie à une grande soirée d'information, de débats et d'actions.



Développement
Durable



Pour rappel, l'Agenda 21 local de Jette vient du mot «agenda», qui signifie en anglais «ensemble d'objectifs à atteindre» et 21 «tout au long du 21ème siècle». L'agenda 21 est un processus participatif que mène l'administration communale avec les réseaux citoyens, associatifs, et avec toutes les personnes souhaitant s'engager un peu, beaucoup, voire passionnément dans un avenir durable sinon pour la planète, en tout cas au niveau de Jette.

Le 20 avril est une date charnière, un événement. Cette réunion va permettre d'illustrer l'aspect participatif du développement durable par une séquence vidéo montrant comment un groupe de citoyens a pu poser des choix sur des domaines le concernant de près.

Cette séquence illustre la démarche à laquelle l'Agenda 21 vous convie: permettre à tous ceux qui le souhaitent de déposer des projets d'actions à mener à partir de l'hiver prochain. Le 20 avril est donc en fait un vaste brainstorming en termes d'actions qui pourraient être menées en collaboration avec les services communaux.

Organiser un événement spécifique incitant les citoyens à opter pour le commerce équitable, s'impliquer dans un plan de déplacement scolaire, développer un projet intergénérationnel, créer des espaces de rencontre entre les différentes communautés vivant à Jette en les impliquant dans un projet commun, voilà quelques exemples d'actions qui pourraient être proposés et mieux définies le 20 avril...

Cette soirée sera aussi l'occasion de prendre connaissance des résultats de l'enquête diffusée dans le Jette Info de février dernier sur les priorités de l'Agenda 21 local, de voir le chemin parcouru par celui-ci et les premières perspectives d'action sur le terrain. Cette soirée sera également l'occasion de rencontrer d'autres Jettois partageant vos préoccupations... autour d'un verre du développement durable.

Soirée citoyenne sur l'Agenda 21

Le 20 avril 2009, à 19 h

au Centre culturel Armillaire (bd de Smet de Naeyer 145)

Renseignements:

Pierre-Yves Thomas,

Coordinateur Agenda 21

- agenda21@jette.irisnet.be

- tél.: 02.422.31.12.



On recherche: des inventeurs généreux

Handicap International lance le concours "Bricoleur du Cœur"



Handicap International lance la 6^e édition du concours "Bricoleur du Cœur". Il s'adresse aux bricoleurs qui veulent améliorer le quotidien des personnes handicapées. Ce concours permet de mettre en lumière les inventions réalisées pour les personnes avec un handicap ou par elles. Petites trouvailles ou grandes idées seront toutes prises en compte. Les projets peuvent être remis jusqu'au 15 juin. Les gagnants remporteront des prix et leur invention sera reprise sur le site internet de Handicap International.

Vivre avec un handicap demande souvent une bonne dose d'inventivité et d'adaptation. De bonnes idées, même les plus simples, peuvent changer la vie et permettre, avec un budget limité, de mettre en place des solutions pratiques aux problèmes rencontrés. Depuis six ans, le concours "Bricoleur du Cœur" met à l'honneur des inventions simples et pratiques qui permettent d'améliorer concrètement la qualité de vie d'une personne handicapée. L'année dernière, le gagnant dans la catégorie "Aspect pratique" avait adapté un tricycle pour un jeune atteint de spina bifida. Celui de la catégorie "Ergonomie" avait conçu une planche de transfert grâce à laquelle les personnes en fauteuil rou-

lant peuvent entrer dans leur voiture en toute autonomie. Dans la catégorie "Design", le prix est allé à des meubles pour bébé adaptés aux parents en fauteuil roulant.

Les prototypes des différentes inventions sont toujours évalués par un jury spécialisé. Les lauréats remportent chacun un bon d'achat BRICO d'une valeur de 1.000 EUR, une journée VIP au Boudewijn Seapark à Bruges (accessible aux personnes handicapées) et un abonnement d'un an à DOBBIT, un magazine belge de bricolage. Il est aussi important de mentionner que les meilleures inventions seront publiées sur le site web, avec un texte explicatif de sorte que chacun puisse les reprendre et les utiliser, sans but commercial.

Vous aussi êtes un(e) bricoleur(-se) au grand cœur? Envoyez votre projet avant le 15 juin 2009. Envoyez un plan de votre invention sur format A4, quelques photos du prototype à titre d'illustration, ainsi qu'une liste du matériel utilisé et de son prix. Envoyez vos dossiers par e-mail à nicole.luyckx@handicap.be ou par courrier à rue de Spa 67 à 1000 Bruxelles.

Renseignements: www.handicapinternational.be

Plaine de vacances 2009

Deviens animateur(-trice) à Kids' Holidays Jette !

Dans le cadre de la plaine de vacances organisée pour les enfants de 2,5 à 12 ans au domaine du Poelbosch, la commune cherche des animateurs(-trices) pour encadrer les enfants durant les vacances d'été. La commune offre une rémunération intéressante, de même qu'un repas chaud tous les jours.

Les animateurs(-trices) accueilleront les enfants sur un site verdoyant, à deux pas du parc Roi Baudouin.

Si tu as plus de 17 ans et si tu es porteur(-se) d'un brevet de moniteur(-trice) ou une expérience dans ce domaine, n'hésite pas à poser ta candidature. C'est l'occasion idéale d'effectuer un job de vacances intéressant et bien rémunéré.

Les salaires horaires:

- Animateur(-trice) enseignant(e): 10,39 EUR / heure
- Animateur(-trice) breveté(e): 8,83 EUR / heure
- Animateur(-trice) non breveté(e): 6,75 EUR / heure

Si cette proposition t'intéresse ou si tu souhaites d'autres renseignements, prends contact avec le service communal de la Jeunesse et des Sports - 02.423.12.93.

Les demandes de candidature, bulletins de renseignements et informations aux animateurs sont disponibles sur le site

www.jette.be

[/fr/04_loisirs/vacances/kidsholydays.htm](http://fr/04_loisirs/vacances/kidsholydays.htm)



Chasse aux œufs



samedi 11 avril 2009 de 10h30 à 12h
au parc Garcet

(entrée du côté de la place Cardinal Mercier)

A l'occasion de la fête de Pâques, l'administration communale de Jette organise une grande chasse aux savoureux œufs en chocolat. Tous les enfants de moins d'1m30, accompagnés de leurs parents, sont les bienvenus. Le parc sera parsemé de balles de tennis que les enfants pourront échanger contre un paquet de 10 œufs en chocolat.

La chasse aux œufs est une collaboration entre le collège des bourgmestre et échevins, l'échevin des Animations Bernard Lacroix et l'asbl "Promotion de Jette", présidée par Cyrille Segers.





Nouveaux commerces à Jette

Nouveau à Jette depuis mars 2009

Yly-Boss

Grossiste en chaussures
Chaussée de Jette 679
Tél.: 0495.33.77.01
Ouvert du lundi au samedi de 10h à 18h

Pas à Pas

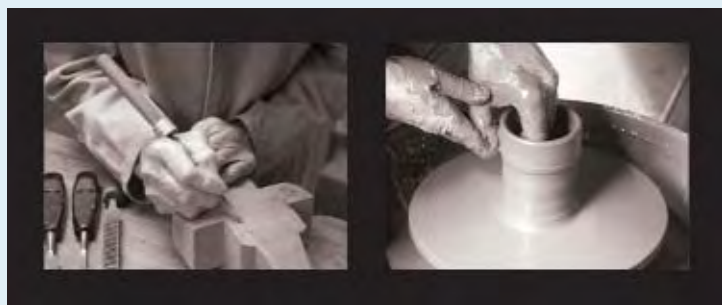
Solderie de chaussures de marques
Rue Timmermans 36
Du mardi au samedi de 10h à 18h
et le dimanche de 9h à 13h

L' Theodor

Café
Rue Léon Theodor 188
Ouvert tous les jours de 10h à...

Chaque mois, le Jette Info vous présente les commerces qui ouvrent leurs portes à Jette. En mars, Yly-Boss, Pas à Pas et L'Theodor ont ouvert leurs portes. Yly-Boss est un grossiste en chaussures dans la chaussée de Jette, Pas à Pas une solderie de chaussures de marques dans la rue Timmermans et L'Theodor un café qui, comme son nom l'indique, est installé dans la rue Léon Theodor.

Vous ouvrez un commerce à Jette et vous désirez le faire connaître via le Jette Info? Faites-le nous savoir en envoyant un mail à communication.1090@jette.irisnet.be.



On recherche des artisans

A l'occasion du Marché annuel (31 août) et du marché de Noël (en décembre), le service communal Vie économique & Animations est à la recherche d'artisans

(potiers, chocolatiers, ébénistes, sculpteurs, chapeliers, stylistes, photographes, créateurs de bijoux,...)
désireux de présenter leur artisanat au public pendant ces marchés.

Intéressé(e)? Prenez contact avec le service communal Vie économique et Animations
- 02.423.13.05 - ldedonder@jette.irisnet.be - lzels@jette.irisnet.be.



La saison des brocantes à Jette

Dès que le soleil pointe ses premiers rayons, diverses brocantes sont organisées à Jette. Balades agréables au gré du vent et découverte de bibelots sympas ou de trouvailles uniques sont les seuls credos de ces événements. Voici un aperçu de la saison des brocantes, d'avril à septembre.

26 avril 2009

Brocante "Comité Lenoir"

Dans la rue Lenoir (entre la rue Léon Theodor et le boulevard de Smet de Naeyer)

Renseignements et réservation d'emplacements: 02.425.75.34

2 mai 2009

Brocante "Esseghem"

Dans les rues Esseghem, de la Bravoure et de la Résistance

Réservation d'emplacements: le 2 avril de 17h à 19h et le 23 avril de 17h à 19h, asbl L'Abordage, rue Lahaye 169

9 mai 2009

Brocante "du Coeur"

Dans la cour de l'école du Champ des Tournesols, rue Van Bortonne, parc Garcet, place Cardinal Mercier

Renseignements et réservation d'emplacements: 02.426.49.17

30 mai 2009

Brocante "Coin oublié"

Dans les rues Faes, Declercq et Longtin ainsi que dans les avenues Lecharlier, de Levis Mirepoix et Odon Warland

Renseignements et réservation d'emplacements: à partir du 2 avril auprès de l'ancien Quick Press, rue Longtin 153, chaque jeudi de 15h30 à 18h30

6 juin 2009

Brocante "chaussée de Wemmel"

Dans la chaussée de Wemmel (entre la rue des Flamands et la rue Léon Theodor)

Réservation d'emplacements: dès début mai

20 juin 2009

Brocante "Capart"

Dans l'avenue Capart

Réservation d'emplacements: dès le début du mois de juin

28 juin 2009

Brocante "Sainte-Claire"

Dans l'avenue De Heyn (entre la place Tircher et le clos Tonnet) ainsi que dans la rue Van Rollegem (entre l'avenue De Heyn et le clos Otten)

Réservation d'emplacements: à partir de la fin mai

31 août 2009

Brocante "Marché annuel"

Dans les rues Van Bortonne, Van Huyneghem, Thomaes, Gillebertus et Werrie

Réservation d'emplacements: à partir de juillet

19 septembre 2009

Brocante "Vanderborgh"

Dans la rue Vanderborgh

Réservation d'emplacements: dès la mi-août

20 septembre 2009

Brocante "Dielegem"

Dans la chaussée de Dielegem

Avec animations, musique, petite restauration, bar,...

Renseignements et réservation d'emplacements: 0475.60.78.63



Nouvelle boutique de repassage dans la galerie Mercure

L'Agence locale pour l'Emploi (ALE) gère déjà avec succès une boutique de repassage dans l'avenue de Jette. L'ALE ouvre maintenant une nouvelle boutique dans la galerie Mercure, avenue Liebrecht. Vous y apportez votre linge et le récupérez plié et repassé deux jours plus tard.

Faire la lessive, passe encore; la machine à laver est là pour vous aider. En revanche, le repassage est une activité qui prend beaucoup de temps. La boutique de repassage offre donc une aide utile aux familles et aux célibataires.

Les plages horaires de la boutique de repassage sont étendues: tous les jours sauf le dimanche. Vous trouverez ci-dessous les heures d'ouverture de la nouvelle boutique de repassage et une liste non-exhaustive des prix. Vous pouvez également payer avec des titres-services. Vous pouvez obtenir ces titres-services en ligne via www.titres-services-onem.be ou en remplissant un formulaire d'inscription disponible à la Boutique Emploi (rue Léon Theodor 204 à 1090 Jette - tél.: 02.421.65.00).

Liste de prix de la Boutique Repassage (non-exhaustive)

		Après déduction fiscale
Chemise, blouse	1 EUR	0,70 EUR
Pantalon	1,25 EUR	0,88 EUR
Jupe, jeans	0,88 EUR	0,61 EUR
T-shirt	0,50 EUR	0,35 EUR
Couvre-lit (2p)	1,50 EUR	1,05 EUR

La Boutique Repassage
galerie Mercure
avenue Liebrecht 74-76
1090 Jette

Heures d'ouverture:
Lundi: de 7h30 à 17h
Mardi: de 8h30 à 18h
Mercredi: de 7h30 à 17h
Jeudi: de 8h30 à 18h
Vendredi: de 8h30 à 17h
Samedi: de 8h30 à 13h

Le concours de Shopping Jette fait des heureux

Les lauréats gagnent une croisière, un week-end à Paris ou des dizaines de bons d'achat



A l'occasion des fêtes de fin d'année, l'association "Shopping Jette", qui réunit plus de 150 commerçants jettois, avait à nouveau organisé un grand concours pour promouvoir les commerces jettois. A chaque achat dans un des magasins participants, les clients recevaient un cachet sur une carte de participation. Une carte remplie donnait une chance de remporter un des très beaux prix. Le premier prix était une croisière aux Caraïbes, le second un week-end à Paris. Ensuite étaient offerts de nombreux bons d'achat, pour une valeur totale de 2.500 EUR.

Le tirage de ce concours, organisé par l'association de commerçants Shopping Jette en collaboration avec l'échevin de la Vie économique et des Animations Bernard Lacroix, s'est déroulé fin février. Et il a fait de nombreux heureux.

De plus amples renseignements concernant Shopping Jette? André Electeur - Coordinateur de l'association de commerçants "Shopping Jette" - rue Léopold Ier 483 à 1090 Jette - tél.: 0478.701.641.

Boule et Bill à l'étalage

Les gagnants remportent des bons d'achat auprès des commerces participants de la galerie Mercure



L'année dernière, à l'occasion des fêtes de fin d'année, les vitrines des commerces du quartier Mercure se sont parées de dessins de Boule et Bill. Un concours avait même été lancé dans le Jette Info qui vous demandait de relier le bon dessin à la bonne vitrine. La remise des prix a eu lieu à la Taverne Mercure, les gagnants de ce concours ont reçu des bons d'achat à faire valoir auprès des magasins participants.

Cette initiative, rendue possible grâce à des subides de la Région de Bruxelles-Capitale, était le fruit d'une collaboration entre le comité de commerçants de la galerie Mercure et de l'asbl Commerce et Marché annuel jettois. Compte tenu du fait que 2009 est l'année de la BD, ce thème avait été retenu pour les décorations de fin d'année. Et qui dit Jette et ban-

de dessinée pense automatiquement à feu Roba, le talentueux créateur de Boule et Bill qui a habité dans notre commune pendant de nombreuses années.



Audit fiscal gratuit pour les (nouveaux) dirigeants d'entreprise

Le secteur économique est la force motrice de notre région. La Région de Bruxelles-Capitale tente de soutenir les entreprises (débutantes) par le biais de diverses initiatives. Ces mesures sont encore plus pertinentes en ces temps de crise. Une de ces initiatives consiste en des conseils fiscaux gratuits pour les chefs d'entreprise.

Si vous avez l'intention de monter une nouvelle entreprise ou si vous en dirigez une, un conseil fiscal peut aider au succès de votre projet. Ces conseils sont particulièrement onéreux. C'est pourquoi la Région de Bruxelles-Capitale propose une assistance comptable et fiscale. Comptables, fiscalistes agréés et experts-comptables, tous sont des interlocuteurs spécialisés, indiqués pour répondre à vos questions en matière de comptabilité, finance et fiscalité et vous guider vers une (nouvelle) croissance. Cette assistance consiste en des consultations d'une heure trente à deux heures menées autour des finances, de la gestion, de la comptabilité, de la fiscalité. Les permanences se déroulent dans les locaux de BECI (avenue Louise 500 à 1050 Bruxelles), tous les mardis de 8h30 à 18h30, en-dehors des vacances scolaires, ou sur rendez-vous.



Nouveaux entrepreneurs

Si vous envisagez de créer une entreprise, vous passerez, avec un comptable-fiscaliste, par différentes étapes. Tout d'abord, le projet sera analysé. Les besoins financiers néces-

saires à la réalisation de vos idées seront ensuite estimés. L'organisation de la structure juridique et fiscale de votre entreprise sera aussi discutée. Vos demandes de crédits et de subsides seront également préparées. Enfin, il

sera procédé à l'analyse des prestations de vos premiers mois d'activité.

Faire face aux problèmes pour les entrepreneurs non débutants

Si, en votre qualité d'indépendant(e) ou de chef d'entreprise, vous devez prendre des décisions capitales pour le futur de votre affaire, craignez des tensions futures ou rencontrez des difficultés financières, vous pouvez aussi faire appel à l'assistance fiscale gratuite de la Région. Vous entreprenez, avec le comptable-fiscaliste, une analyse de votre situation financière et cherchez des solutions pour un meilleur cash-flow. Vous pourrez, en outre, demander des plans de remboursement auprès des autorités et réfléchir à des solutions pour rétablir vos marges de profit. Un comptable vous fournira des conseils pour mieux vous protéger et présenter un plan d'action concret.

Pour plus de renseignements sur les conseils gratuits dispensés par des comptables et des fiscalistes, appelez Brussels Entrepreneurship au 02.643.78.07 ou au 02.643.78.48 et surfez sur le site www.brusselsentrepreneurship.be.

Votre publicité dans l'annuaire commercial "Vivre à Jette"



L'administration communale de Jette, en collaboration avec l'asbl "Commerce et Marché annuel jettois", publie chaque année l'annuaire commercial "Vivre à Jette". Cette brochure répertorie tous les commerces jettois, leurs coordonnées ainsi que divers renseignements pratiques concernant l'administration communale et la vie de la commune.

Cette brochure constitue un moyen d'information particulièrement judicieux pour les Jettois en quête d'un bon petit resto, d'un coiffeur, d'un magasin de meubles originaux,... Cet annuaire est aussi un moyen de publicité idéal pour les commerçants désireux de faire connaître leur commerce aux Jettois.

Dans le courant du mois d'avril, André Electeur, représentant de l'asbl "Commerce et Marché annuel jettois", passera dans les commerces jettois pour leur proposer l'insertion d'une publicité dans le "Vivre à Jette".

Si vous êtes intéressé(e) par le placement de votre commerce dans ce répertoire, vous pouvez contacter, par téléphone ou par email, le service communal Vie économique et Animations - Lieva Zels - 02.423.13.03 - lzels@jette.irisnet.be.



Kermesse de Pâques 2009

du vendredi 24 avril au 3 mai inclus
sur la place Cardinal Mercier

Mini-golf: amusement garanti

En famille ou entre amis, le mini-golf c'est toujours chouette. Vous pourrez à nouveau vous adonner aux joies du mini-golf dans le parc de la Jeunesse (avenue du Sacré-Coeur, à hauteur du pont de chemin de fer). Des travaux de réparation sont actuellement en cours afin d'assurer la qualité de jeu. La saison de mini-golf débutera le 9 avril et s'étendra jusqu'au 12 octobre. Pendant les vacances scolaires, le mini-golf est ouvert tous les jours de 13h à 18h. En-dehors des vacances, vous pouvez y aller les mercredis et les week-ends, également de 13h à 18h.



	Jettois - de 18 ans, seniors et écoles jettoises	Jettois	Tarif de base
Parcours	2,50 EUR	3,40 EUR	4,50 EUR
Carnet de 10 parcours	17,50 EUR	24,70 EUR	33 EUR



La saison de tennis reprend bientôt

Travaux de rénovation sur les terrains en brique pilée

La saison de tennis 2009 va bientôt commencer à Jette. Envie de faire un comeback à la Kim Clijsters, d'imiter la technique de Federer ou les cris de Sharapova? Vous pouvez mettre votre technique à l'épreuve avec vos amis sur un des terrains de tennis, dans le parc de la Jeunesse. Il est actuellement procédé à une importante rénovation des terrains en brique pilée destinée à améliorer le drainage. Il est donc difficile de donner une date de réouverture de la saison de tennis. La date limite a été fixée au début du mois de mai. La saison se terminera à la mi-octobre. Les terrains en brique pilée seront ouverts du lundi au jeudi de 12h à 20h (jusqu'à 21h du 1er mai au 31 août), de 12h à 20h le vendredi et de 16h à 20h pendant les week-ends et jours fériés.

Les terrains synthétiques ou en béton poreux seront accessibles du lundi au dimanche de 9h à 20h (jusqu'à 21h du 1er mai au 31 août) et de 16h à 20h pendant les vacances scolaires (jusqu'à 21h du 1er mai au 31 août).

Si vous souhaitez jouer régulièrement au tennis, il vous est possible d'opter pour une carte de 10 heures (pour laquelle vous devrez vous acquitter de droits d'inscription pour toute la saison). Vu le manque d'intérêt pour les abonnements saisonniers et étant donné que les travaux de rénovation raccourcissent cette année la saison de tennis, l'abonnement est supprimé.

Pour payer les droits d'inscription, vous pouvez vous adresser directement au service des Sports (chaussée de Wemmel 100), entre 8h30 et 14h et le jeudi de 13h à 16h. Vous pouvez également payer les droits d'inscription de la carte de 10 heures sur place, au personnel du parc de la Jeunesse, dès le début du mois de mai 2009 (date prévue), entre 13h et 19h.

De l'importance du petit-déjeuner

Même au repos, le corps n'est pas inactif. Pendant la nuit, en plein sommeil, l'organisme continue à travailler... les poumons respirent, le coeur envoie le sang dans les vaisseaux et l'organisme utilise donc de l'énergie. Au matin, le corps est un petit peu comme une batterie déchargée, d'où l'importance du petit-déjeuner.

Si vous en avez assez de la tartine quotidienne et des céréales habituelles, allez chercher des idées en déjeunant avec la Ligue des Familles, la Maison Médicale Essegem et l'Abordage, le 25 avril de 8h30 à 10h30.

Dans une ambiance conviviale, avec des animations pour les enfants, des diététiciennes répondront à toutes les questions (combien d'oeufs par semaine, le petit-déjeuner pour les diabétiques, pourquoi manger un fruit,...), autour d'un p'tit-déj pas cher, diététique, savoureux, équitable, local, respectueux de la planète...

Le petit-déjeuner malin

Le samedi 25 avril
entre 8h30 et 10h30
à l'école Jacques Brel
(rue Essegem 101)

Prix: 3 EUR par famille / 2 EUR
pour les familles membres de la
Ligue des Familles / 1 EUR par per-
sonne seule

Inscriptions du 13 au 24 avril en
téléphonant au:

02.424.25.40 de 9h à 19h (Maison
Médicale Essegem)

02.423.52.72 (L'Abordage)

Tennis: les tarifs

	Jeunes Jettois (- de 18 ans)	Jettois	Tarif de base
Brique pilée:			
Carte de 10 heures	29,80 EUR	59,80 EUR	90 EUR
1 heure	5,30 EUR	10,60 EUR	16 EUR
Béton poreux:			
Carte de 10 heures	23,60 EUR	47,40 EUR	72 EUR
1 heure	4,20 EUR	8,40 EUR	13 EUR

Droits d'inscription pour toute la saison, nécessaire pour la carte de 10 heures: 12 EUR pour les jeunes Jettois, 18 EUR pour les Jettois et 23 EUR pour les non-Jettois.

Renseignements: Service communal des Sports - tél.: 02.423.12.50.

Noces d'or ou centenaire?

Cela se fête!

Vous avez atteint l'âge magique de 100 ans? Vous célébrez bientôt vos 50, 60, 65, 70 ans (ou plus) de mariage?

Si vous le souhaitez, l'administration communale peut vous aider à faire de cet événement quelque chose de vraiment spécial en organisant pour vous une fête individuelle ou collective.

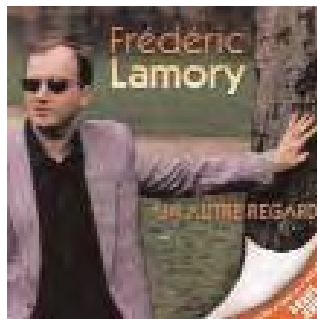
Il vous suffit d'en faire la demande six semaines avant la date de votre anniversaire ou de votre anniversaire de mariage à Claire Vandevivere, Officier de l'Etat civil (02.423.12.05) ou au service communal de l'Etat civil (chaussée de Wemmel 100 à Jette - tél. 02.423.12.70).



Le service Seniors vous propose...

Mardi 21 avril à 14h30

Spectacle de variété française avec Frédéric Lamory



Ce spectacle de chansons françaises vous apportera tout au long de l'après-midi du rythme, de l'humour et de la tendresse.

Chanteur non-voyant, Frédéric Lamory a fait ses premiers pas sur scène en 1989, à l'âge de 18 ans. La Belgique le découvre en 1998, grâce à son imitation de Gilbert Montagné dans une émission de télévision. Il se produira alors régulièrement dans les pianos-bars de la capitale et fera les premières parties d'artistes belges comme Marc Herman, Philippe Lafontaine ou Franck Michael.

Frédéric a choisi de s'entourer de deux excellents musiciens pour vous présenter son tout nouveau spectacle. Un batteur et un bassiste accompagnent le chanteur qui, de son piano jusqu'au devant de la scène, vous fera danser avec ses chansons aux rythmes des pays chauds (« Suis-moi », « Toujours un trésor »,...) , vous fera rire avec quelques chansons insolentes (« Quand Petit George s'en va-t-en guerre », « L'imprésario tombé du ciel »,...) et vous attendrira aussi. S'il est compositeur de toutes ses chansons, c'est Hervé Jacque qui signe la plupart de ses textes.

Frédéric Lamory agrémentera aussi son spectacle par quelques tubes de la chanson, qui pourront être repris en chœur par tout le public.

En la Salle communale des Fêtes (place Cardinal Mercier 10)

Prix: 11 EUR comprenant l'animation musicale, le café et un morceau de pâtisserie

Jeudi 7 mai

Repas grec et après-midi dansant



Une incursion en Grèce, à un saut de puce à peine de Jette.

Le restaurant grec "Le Pythagoras" est doté d'un décor intime et chaleureux aux couleurs et décors grecs. Ambiance, danses typiques, et jeux divers débiteront dès la fin du repas.

De la musique de tous les styles vous permettra de danser tout au long de l'après-midi. Toute l'animation est assurée par le patron lui-même.

Le menu vous sera détaillé à la réservation et sur simple demande par téléphone.

Transport en autocar. Rendez-vous à 11h30 sur la place Cardinal Mercier.

Prix: 45 EUR, comprenant l'animation musicale, le menu grec complet avec apéritif, entrée, plat, dessert et le café ou thé et 1/2 pichet de vin ou 1 litre de boisson soft..

Réservations

Dès à présent, auprès du service communal des Seniors (chaussée de Wemmel 100 - bureau 047 - entresol). Les mardi et mercredi de 9h à 11h30, le jeudi de 13h30 à 15h45.

Attention! Pas de réservation possible les lundi et vendredi.

Possibilité de payer les activités sur le compte 000-0025741-36 de la commune de Jette avec la communication suivante: "Seniors + Nom + date de l'activité + N° de réservation" (prière de téléphoner au service des Seniors avant tout paiement pour connaître votre n° de réservation ou envoyer un mail à phellem@jette.irisnet.be)

Renseignements: Patricia Hellem - 02.423.12.66

Jam'in Jette, un festival solidaire

Jam'in Jette est un festival qui se veut solidaire, inter-générationnel et gratuit. Le tout, à Jette. Pour se tremousser sur des airs de musique du monde, déguster des spécialités qui nous viennent de loin et montrer son souci d'un développement durable pour tous, il ne faut désormais plus attendre un célèbre festival bruxellois de la fin du mois de juin!



Jam'in Jette
le 16 mai 2009
de 12h à 1h
dans le parc de la Jeunesse
(avenue du Comté de Jette)
Entrée gratuite
Renseignements: www.jam-in-jette.be
(actuellement en cours de construction).

Pour la deuxième édition de Jam'in Jette, les organisateurs ont mis les petits plats dans les grands. En effet, l'asbl Kwa! et ses nombreux bénévoles ont concocté une magnifique journée remplie de musique, de spectacles, d'animations, de rires, de rencontres,...

Au programme de cette journée:



- Neuf groupes de musique qui évolueront sur deux scènes: les Caricoles, Marlène Dorcéna, Akro, Daniel Hélin, Les Fanfoireux, Deep Culcha, La Chiva Gantiva, Jupiter and Massive Five et N'Faly Kouyaté. Du très beau monde, en somme...



- Un village pour les enfants avec des activités pour petits et grands (spectacles de clowns, jeux géants, ferme des enfants, maquillage, spectacles d'arts de la rue, château gonflable, bal pour les enfants, quizz géant et encore plein d'autres choses).



- Un grand village associatif composé essentiellement d'associations et ONG jettoises qui vous proposeront des activités et vous inviteront à réfléchir sur des notions d'environnement, de solidarité, de consommation,...



- Un espace restaurant et bar qui vous permettra de reprendre des forces tout au long de la journée. Et tout cela à des prix très démocratiques. Vous pourrez notamment y déguster des mets thaïs et indiens et vous désaltérer avec l'incontournable Ti-Punch Marie, des bières artisanales, des jus de fruits frais,...



- De nombreuses animations telles que des expos photos, des projections cinématographiques, un podium libre ouvert à tout le monde, un petit marché artisanal,...



Présentation du Brussels Lexicon

Plus de 6.000 mots tirés du dialecte bruxellois

Le samedi 25 avril 2009, pendant le Parcours d'Artistes, Sera De Vriendt et Marcel de Schrijver présenteront leur Brussels Lexicon, un dictionnaire de traduction Néerlandais-Bruxellois et Bruxellois-Néerlandais qui reprend plus de 6.000 mots.

Vous aimeriez savoir ce que signifient "troilekesdroêd", "uksel" ou "novenant"? Alors le Brussels Lexicon peut vous aider. Avec ses milliers de mots en bruxellois, ce livre exprime la richesse du dialecte bruxellois qui fut, jusqu'au 19ème siècle, la langue de la majorité des Bruxellois mais qui n'est plus - hélas - parlée que par une poignée d'habitants de la capitale. Il était toutefois nécessaire de trouver des informations sur le vocabulaire de l'authentique bruxellois dans une publication maniable et fiable.

Cette édition, issue d'une collaboration entre l'Académie van het Brussels et l'association jettoise "De Speegelmanne", avec le soutien de

l'échevine de la Communauté flamande Brigitte De Pauw, présente un double avantage.

La première partie, néerlandais-bruxellois, est avant tout destinée aux (jeunes) Bruxellois confrontés au dialecte, qui l'apprécient et estiment que cela fait partie de leur identité bruxelloise.

La seconde moitié, bruxellois-néerlandais, s'adresse aussi bien aux néerlandophones qu'aux francophones qui entendaient parler le bruxellois chez eux ou chez leurs grands-parents lorsqu'ils étaient jeunes et qui gardent un petit penchant pour cette langue.

PS: "troilekesdroêd", "uksel" et "novenant" signifient respectivement fil métallique, démangeaison et selon.

Présentation du Brussels Lexicon composé par Sera de Vriendt et Marcel de Schrijver

le samedi 25 avril 2009 à 11h à l'abbaye de Dieleghem rue Tiebackx 14 - 1090 Jette

Je lis dans ma commune

Le Parcours d'Artistes s'invite à la bibliothèque cette année, en même temps que l'opération "Je lis dans ma commune". Deux bonnes raisons pour ouvrir les portes des bibliothèques Mercier et de Naeyer le samedi 25 et le dimanche 26 avril.

Pendant ces deux jours, vous pourrez bien sûr bénéficier des services habituels des bibliothèques (prêt de livres et périodiques, accès internet, recherches documentaires,...) mais beaucoup plus encore ...

Une exposition d'artistes, des lectures pour les enfants à la bibliothèque Mercier le samedi et à la bibliothèque de Naeyer le dimanche ainsi que des animations spécifiques dans chacune des bibliothèques.

A la bibliothèque Mercier:

- le samedi 25 avril de 10h à 18h: lecture pour les petits l'après-midi en section jeunesse

- le dimanche 26 avril à 15h: lecture-spectacle "Sous les étoiles des mille et une nuits"

Gratuit. Inscription souhaitée.

A la bibliothèque de Naeyer

- le vendredi 24 avril à 17h30: animation "En pyjama sous les étoiles". Les enfants de 3 à 10 ans sont attendus en pyjama pour se faire conter des histoires qui parlent de la nuit, de ses étoiles et aussi de ses monstres... Leurs parents et autres adultes seront accueillis dans la salle de lecture par la conteuse Sophie Clerfayt pour se faire conter "une nuit, à Bruxelles,..." **Gratuit. Inscription souhaitée.**

- le samedi 25 avril de 10h à 13h (1 séance/heure): atelier "Réveille l'artiste qui est en vous!". Ecrivez des haikus (poèmes courts japonais) de votre composition et réalisez votre propre livret de poèmes. Différentes techniques seront abordées: écriture, pliage, découpage, collage et déco.

Gratuit. Ouvert à tous à partir de 12 ans. Inscription souhaitée.

- le dimanche 26 avril de 11h à 18h: lecture pour les petits l'après-midi

Gratuit. Inscription souhaitée.

Du 1er avril au 31 juillet 2009 Expo Francine Holley

Avec son exposition intitulée "Francine Holley: 90 ans, 20 chefs-d'oeuvre", le musée René Magritte met en lumière l'oeuvre de l'artiste belge née à Liège en 1919. Installée à Paris, Francine Holley, qui fête cette année ses 90 ans, peut être décrite comme une des plus grandes figures belges de la peinture abstraite. Le musée René Magritte veut célébrer son anniversaire en présentant vingt chefs-d'oeuvre de la peintre liégeoise à l'occasion de son exposition annuelle. 90 ans Francine Holley, ce sont nonante années débordant d'énergie, de rencontres (Fernand Léger, Magnelli), d'ouverture d'esprit, de recherche de liberté et de dévouement à l'art. 90 ans Francine Holley, ce sont aussi des chefs-d'oeuvre qui témoignent de la richesse de l'oeuvre abstraite et colorée de cette artiste.

Plongée depuis 1950 dans l'abstraction, Francine Holley y a trouvé l'outil idéal pour libérer son geste pictural, tout en s'imposant une discipline permanente. C'est avec cette alliance du spontané et de la rigueur qu'Holley crée la force de ses oeuvres, secondée dans ce travail par un sens inné de l'équilibre et de la couleur. Sans oublier l'apport dansant et rythmé de la musique, qui berce joyeusement son art.

Exposition Francine Holley

Du 1er avril au 31 juillet 2009

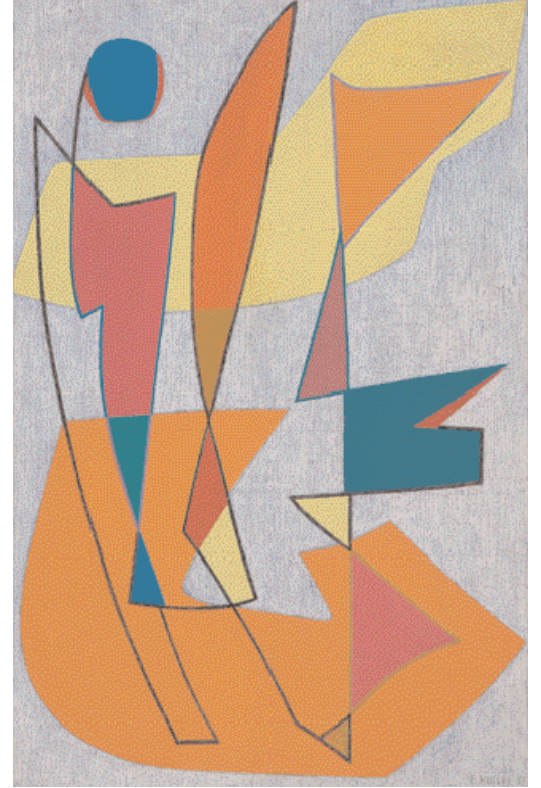
Musée René Magritte

rue Essegheem 135

ouvert de 10h à 18h - fermé le lundi et le mardi

Renseignements: 02.428.26.26 -

www.magrittemuseum.be



Le musée René Magritte présente
à nouveau un grand nom de la peinture abstraite

20^{ème} Rencontre internationale de la Figurine historique

La "20^{ème} Rencontre internationale de la Figurine historique" aura lieu le week-end des 11 et 12 avril 2009. A l'occasion de cette rencontre, organisée par la Société belge des Figurinistes, les plus belles figurines historiques seront exposées et récompensées.

Le concours est réparti en différents niveaux et catégories. Sont prévues, des séries: juniors (- de 16 ans), débutants (premier concours ou n'ayant jamais remporté de prix), confirmés (occasionnellement primés) et masters (régulièrement primés). Pour chaque niveau, des médailles d'or, d'argent et de bronze ainsi que des certificats de mérite seront attribués. Des prix spéciaux seront en outre remis. Les deux catégories se divisent entre la peinture et la création. Celle-ci comporte les figurines ne se trouvant pas dans les gammes commerciales mais entièrement inventées.

Le public pourra admirer la beauté détaillée de ces figurines historiques qui rivaliseront pour les nombreux prix.

Les personnes souhaitant participer à ce concours pourront s'inscrire sur place le samedi matin à 9h30, pour 6 EUR (gratuit pour les juniors).

Renseignements: www.sbf.be ou Jean Saweryniuk - 0485.654.449 - jeansa-we@msn.com

"20^{ème} Rencontre internationale de la Figurine historique"

11 et 12 avril 2009 de 10h à 18h
dans la Salle communale des Fêtes
place Cardinal Mercier 10 - 1090 Jette



Théâtre**“A vos souhaits” de Pierre Chesnot**

A l'annonce du décès du célèbre romancier Stéphane Boissière, les héritiers se précipitent. Mais un événement tout à fait incroyable va venir contrecarrer leurs plans...

Cette pièce, proposée par le Rideau jettois, est jouée par Ildiko Acs, Anne Cornette, Olivier Dardenne, Thierry Dumoulin, Peggy de Groot, André Decorte et Yvan Peeters dans une mise en scène de Raymonde De Bruyne et Martine Schuermans.

“A vos souhaits” de Pierre Chesnot par Le Rideau jettois

les vendredi 3 et samedi 4 avril à 20h

et le dimanche 5 avril à 15h

en la Salle communale des Fêtes (place Cardinal Mercier 10)

Entrée: 9 EUR / 8 EUR en prévente sur le compte 310-0236262-56 / réductions seniors, ABCD et étudiants

Renseignements: 02.478.45.08 ou 02.426.07.57 - site internet: www.lerideaujettois.be

Armillaire Blues & Jazz Nights**“Rockers inside Phantoms”**

Animés par l'envie de hanter les âmes sensibles, Rockers inside Phantoms survole les traces des légendes du rock telles que Elvis, Stray Cats ou encore Nekromentix. Les musiciens privilégient les mélodies, chants et riffs mélancoliques. Leurs concerts envoûtants et entraînants explorent le rock et le blues pour les faire redécouvrir. Les quatre compères sont des habitués de la scène, ils officient dans d'autres groupes comme Incriminate 77, Blood will out,... Une soirée de bon vieux Rock' Roll.

Concert de Rockers inside Phantoms

le 17 avril à 20h30

au Centre Armillaire (bd de Smet de Naeyer 145)

Entrée: 10 EUR / 8 EUR sur réservation / 1,25 EUR pour Art. 27

Renseignements: Centre culturel de Jette - 02.426.64.39

Contes**“Des contes à vivre en famille”**

Un conteur et des musiciens vous invitent à (re)découvrir les Contes de Perrault comme au temps du Roy Soleil. A cette époque, pas de télévision ni d'internet: les nourrices ou les mères-grands contaient des histoires merveilleuses au coin du feu, avec des princesses, des fées et des ogres...

Trois contes (Le Petit Chaperon Rouge, Le Chat Botté & Les Souhaits Ridicules) seront proposés en musique, avec danse, costumes, perruques et décor à l'ancienne. Pour enfants de “7 à 77 ans”. Durée du spectacle 55 minutes.

Trois contes de Perrault

le 21 avril à 20h

au Centre Armillaire (bd de Smet de Naeyer 145)

Entrée: 10 EUR / 8 EUR sur réservation

Renseignements:

Centre culturel de Jette - 02.426.64.39 et Les Façons du temps - www.faconsdutemps.be

Ciné-club Soukirai**“Eldorado”**

Un road-movie drôle et touchant, un petit bijou d'humanité à la belge. Yvan, dealer de voitures vintage, la quarantaine colérique, surprend le jeune Elie en train de le cambrioler. Pourtant, il ne lui casse pas la figure. Au contraire, il se prend d'une étrange affection pour lui et accepte de le ramener chez ses parents au volant de sa vieille Chevrolet. Commence alors le curieux voyage de deux bras cassés à travers un pays magnifique, mais tout aussi déjanté.

Projection d'“Eldorado” de Bouli Lanners

le 22 avril à 20h

au Centre Armillaire (bd de Smet de Naeyer 145)

Entrée: 2,50 EUR

Une organisation du Soukirai, en collaboration avec le Centre culturel de Jette et Libération Films.



25 et 26 avril 2009

Parcours d'Artistes Jette:

1 week-end, plus de 400 artistes

Le week-end des 25 et 26 avril 2009 sera à nouveau placé sous le signe de l'art à Jette. Plus de 400 artistes donneront le meilleur d'eux-mêmes dans leur atelier, chez des amis ou dans un des nombreux espaces d'exposition, à l'occasion de la quatrième édition du Parcours d'Artistes.

Cet événement artistique est l'aboutissement d'une collaboration unique entre les communautés, mais également entre des jeunes et des aînés. D'une part, les Communautés française et flamande ont mené l'organisation du Parcours d'Artistes main dans la main, à l'initiative respective des échevins Paul Leroy et Brigitte De Pauw. D'autre part, le parcours s'ouvre aux artistes de "7 à 77 ans". Nous vous présentons, en page 26, 4 des 400 participants qui confirment ce constat: le photographe et peintre âgé de 16 ans Philippe Blonda, Emile Scheire qui peint à l'huile depuis 1953, Hélène Dheere qui expose son photoreportage réalisé au Cambodge où elle travaillait pour un projet humanitaire et la section artistique du KTA Jette qui, en collaboration avec la bibliothèque néerlandophone, a rassemblé des récits de Jettois.

A côté des formes artistiques traditionnelles, vous découvrirez aussi des techniques modernes. Ainsi, Mixture Urbaine s'adresse plus spécialement aux jeunes, avec des démonstrations de hip hop, jazz et soul, des graffitis, un spectacle de cirque, des acrobaties en skateboard et BMX,... Une série d'ateliers est organisée sous l'intitulé "Carrefour des générations". Il s'agit notamment d'ateliers de dentelle au crochet, de cuisine au wok au cours desquels jeunes et seniors se découvriront mutuellement. Ainsi, les seniors réaliseront une fresque graffiti pendant le week-end du parcours.

Le thème principal demeure toutefois une balade auprès des nombreux participants. L'offre artistique est tout simplement impressionnante, présentant aussi bien des artistes confirmés que des jeunes artistes prometteurs. Afin de faciliter votre promenade au fil des peintures, sculptures, photos, graffitis,... Jette a été divisée en trois quartiers: nord, centre et midi. Des parcours cyclistes, musicaux et d'art de la parole ont aussi été créés. Une brochure toute en couleurs réunissant tous les artistes sera distribuée pendant le week-end à La Maison communale, au Centre Armillaire, au GC Essegem et auprès des participants.

Plus de renseignements:
www.artiestenparcoursdartistes.be



**Jette artiesten
parcours
d'artistes**

25 & 26.04.2009

paintings • sculptures • urban art • photography • mixture urbaine

Info & Brochure 02.423.13.73^{NL} / 02.423.13.57^{FR}

www.artiestenparcoursdartistes.be

Een organisatie van het College van Burgemeester en Schepenen van Jette, op initiatief van schepen Brigitte De Pauw en schepen Paul Leroy, van het Gemeenschapscentrum Loozegem en Centre culturel "Armillaire".
Une organisation du Collège des Bourgmestres et Loevins de Jette, à l'initiative de l'échevine Brigitte De Pauw et de l'échevin Paul Leroy, du Gemeenschapscentrum Loozegem et du Centre culturel "Armillaire".



Vendredi 24 avril 2009

GANDE SOIRÉE D'OUVERTURE

19h - GC Essegem - rue Léopold Ier 329

Avec des tours de chant, du jazz et la présentation de la bande dessinée "Jette et ses peintres magiques" de De Marck & De Wulf

Samedi 25 avril 2009

PARCOURS D'ARTISTES - 11H-18H - PLUS DE 400 ARTISTES, REPRÉSENTATIONS, ATELIERS, ANIMATIONS,... DISSÉMINÉS PARTOUT DANS JETTE

Écriture de haïkus, poèmes japonais

10h-13h - Bibliothèque de Naeyer - boulevard de Smet de Naeyer 147

Arts de la parole et concert de piano Académie G.H. Luytgaerens

11h-11h45 - Salle communale des Fêtes - place Cardinal Mercier 10

Présentation Brussels Lexicon

11h-12h - Abbaye de Dieleghem - rue Tiebackx 14

Concert de piano et de flûte traversière Académie G.H. Luytgaerens

11h30-12h15 - Abbaye de Dieleghem - rue Tiebackx 14

Concert de rock Académie G.H. Luytgaerens

13h-13h30 & 14h-14h30 - Ecole Clarté - avenue Lecharlier 80

Concert de piano Académie G.H. Luytgaerens

13h30-14h - Abbaye de Dieleghem - rue Tiebackx 14

Concert de flûte traversière Académie G.H. Luytgaerens

13h30-14h30 - La Maison communale - chaussée de Wemmel 100

Lecture aux bébés - Marie-Paule Adam-Hastrais & Didier Paternotte

14h-14h30 - Bibliothèque Mercier - place Cardinal Mercier 10

Concert de percussions Kwa! Do You Play?

14h15-14h45 - rue des Flamands 51

Concert Muziekacademie Vande Moortel

14h30-16h - Abbaye de Dieleghem - rue Tiebackx 14

Concert de percussions La Clique A Claques

14h45-15h15 - Atelier Curcuma - rue Pannenhuis 29

Déclamation de textes - Grégoire Baldari

15h-15h15 - Salle communale des Fêtes - place Cardinal Mercier 10

Concert Tropical Willy Wuidens & Los Diplomaticos

15h15-16h - Maison bleue "Magritte" - chaussée de Wemmel 229

Ensemble instrumental - Académie G.H. Luytgaerens

15h30-16h - Le Rayon Vert - rue Van Huynegem 30-32

Concert de percussions Kwa! Do You Play?

16h15-16h45 - Pavillon Wouters - rue Wouters 12

Musique baroque - Pascal Ormancey

16h-16h30 - La Clouterie - chaussée de Wemmel 249

Concert de flûte traversière Académie G.H. Luytgaerens

16h30-17h15 - Abbaye de Dieleghem - rue Tiebackx 14

Concert Pop- & folk Smooth Sofa

17h15-18h - Le Rayon Vert - rue Van Huynegem 30-32

Dimanche 26 avril

PARCOURS D'ARTISTES - 11H-18H - PLUS DE 400 ARTISTES, REPRÉSENTATIONS, ATELIERS, ANIMATIONS,... DISSÉMINÉS PARTOUT DANS JETTE

Concert de piano Académie G.H. Luytgaerens

11h30-12h - Abbaye de Dieleghem - rue Tiebackx 14

Concert apéritif Poussières d'Etoiles

11h30-12h30 - Le Rayon Vert - rue Van Huynegem 30-32

Dégustation culinaire - Carrefour des générations

11h30-12h30 - Quartier Essegem - rue Jules Lahaye 272-296

Concert de percussions Kwa! Do You Play?

13h-13h30 - rue des Flamands 51

Concert de piano et de flûte traversière Académie G.H. Luytgaerens

13h30-14h - Abbaye de Dieleghem - rue Tiebackx 14

Lecture aux bébés Marie-Paule Adam-Hastrais

14h-14h30 - Bibliothèque de Naeyer - boulevard de Smet de Naeyer 147

Concert de jazz et de mots Muziekacademie Van de Moortel

14h15-15h15 - Abbaye de Dieleghem - rue Tiebackx 14

Concert de percussions Kwa! Do You Play?

14h30-15h - Pavillon Wouters - rue Wouters 12

Concert Tropical Willy Wuidens & Los Diplomaticos

15h15-16h - Maison bleue "Magritte" - chaussée de Wemmel 229

Concert de violon Académie G.H. Luytgaerens

15h30-16h15 - Abbaye de Dieleghem - rue Tiebackx 14

Concert de percussions La Clique A Claques

15h45-16h15 - Atelier Curcuma - rue Pannenhuis 29

Musique baroque Pascal Ormancey

16h30h-17h - La Clouterie - chaussée de Wemmel 249

Concert de Reggae- & Ska Gimmic

17h-17h45 - Le Rayon Vert - rue Van Huynegem 30-32

SOIRÉE DE CLÔTURE

18h30 - Le Rayon Vert - rue Van Huynegem 30-32

Renseignements: www.artiestenparcoursdartistes.be



Philippe Blonda

Le coup d'oeil de l'artiste



Philippe Blonda, 16 ans, a participé l'année dernière à son premier parcours d'artistes. Il est passionné de photographie, bien qu'il peigne et dessine aussi des oeuvres prometteuses. Malgré son jeune âge, Philippe Blonda semble posséder le coup d'oeil de l'artiste, ses photos en témoignent. Il dispose du talent pour découvrir un détail ou fixer un instant. Le temps s'en trouve gelé et le moment allongé à l'infini. Que son sujet soit le métro londonien ou un coucher de soleil en Espagne, il règne toujours dans ses oeuvres une ambiance particulière. Vous trouvez plus sur ses oeuvres sur <http://photothismy3life.skyrock.com/>

Philippe Blonda - Photos, dessins et peintures
Maison bleue "Magritte"
Chaussée de Wemmel 229



Emile Scheire

Magnifique impression de couleur et contrôle de la technique



Emile Scheire appartient à la génération expérimentée du Parcours d'Artistes. Peintre réaliste, il passe par tous les styles de peinture, de l'impressionnisme à l'abstrait. Sa spécialité reste toutefois l'huile qu'il pratique depuis 1953. Ses thèmes sont variés mais ses oeuvres témoignent chaque fois d'une magnifique impression de couleur et de contrôle de la technique.

Emile Scheire - Peintures
Maison bleue "Magritte"
Chaussée de Wemmel 229



Hélène Dheere

Une vision du Cambodge

La plupart des artistes participants présente des peintures ou des sculptures. Quelques participants choisissent aussi d'autres formes artistiques telles que les collages, les bijoux ou, comme Hélène Dheere, la photographie.

Hélène Dheere présente un reportage photographique sur le Cambodge. Elle a découvert ce pays dans le cadre d'un projet humanitaire pour la sensibilisation contre le sida. Sur cette série de photographies, on peut voir des villes, des enfants, des paysages, des marchés, des écoles,... plongés dans une atmosphère particulière.

Hélène Dheere
Photographie
Maison bleue "Magritte"
Chaussée de Wemmel 229



Section artistique du KTA Jette

Installation autour d'histoires d'amitiés



Dans le cadre de la Journée du Patrimoine de la Communauté flamande, la bibliothèque néerlandophone de Jette, le KTA et le GC Essegem ont travaillé ensemble autour du thème de l'amitié. A partir d'interviews, le KTA a réalisé une installation. Le résultat sera montré à l'occasion du Parcours d'Artistes.

D'autres récits seront collectés dans les années qui viennent, chaque fois autour d'un thème différent. Ils seront ensuite rassemblés dans une banque d'histoires digitale.

Section artistique du KTA Jette
Installation
Rue Léon Theodor 80

Mixture Urbaine garantit un week-end festif et coloré

La quatrième édition de Mixture Urbaine tombe cette année en même temps que le Parcours d'Artistes, les 25 et 26 avril. Cette organisation de l'asbl Tarantino se déroule traditionnellement sur le site des bâtiments Essegheem dans la rue Jules Lahaye et propose un vrai mélange urbain. Plus de 120 artistes graffeurs internationaux feront preuve de leur talent en réalisant une magnifique fresque murale. Il y aura aussi de la danse, un barbecue, des démonstrations de skateboard et de BMX,... Une primeur cette année: pendant cet événement gratuit, les prestations de hip-hop, jazz et soul se feront en collaboration avec Akro.

Les seniors seront aussi de la partie. Samedi et dimanche, de 10h à 11h, un graffiti sera réalisé avec des 50 ans et +.



SATURDAY APRIL 25TH:

• **MUSICAL SCENE HOSTED BY AKRO** •

12H15: **THM & EZKARA** (HIP-HOP)
 12H45: **KWA?** (PERCUSSIONS)
 13H45: **SAHO** (DANCE SHOW)
 14H40: **ROMANO** (HIP-HOP)

--- **15H > 16H: CIRCUS SHOW !!!** ---

16H15: **SOULFINGER** (SOUL / FUNK)
 17H45: **DUFF** (HIP-HOP)
 18H45: **JAMES DEANO** (HIP-HOP)

SUNDAY APRIL 26TH:

• **MUSICAL SCENE HOSTED BY AKRO** •

12H30: **1090** (HIP-HOP)
 13H10: **FADATIC** (RAGGA)
 14H00: **BEAT BOX**
 14H45: **BRONCO** (FUNK) + **SAHO** (DANCE SHOW)

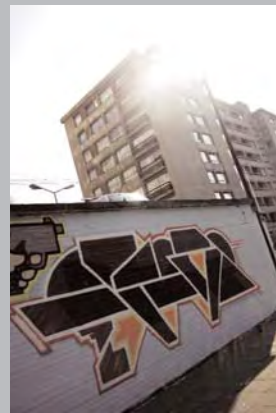
--- **15H > 16H: CIRCUS SHOW !!!** ---

17H00: **HOOMAM & BAEYENS** (HIP-HOP)
 18H00: **STEFY RIKA** (R'N'B)
 19H00: **"RUE DES PÊCHERIES"** (HIP-HOP / JAZZ)

& ALSO: **"JOUR DE FÊTE"** (FANFARE / JAZZ)

+ **DJ MOONIR** (HIP-HOP) + **DJ ALEX** (VARIOUS STYLES) + **DJ SOX** (WWW.NRJ.BE) & **DJ LEFTO**.

& MANY ACTIVITIES LIKE:
 MAKE-UP FOR KIDS • SKATEBOARD INITIATION WITH BRUSK A.S.B.L. • GIANT BBQ • THE "CREP IT" STAND
 FRUITS & CANDIES STAND • FOOD / DRINKS • HIP-HOP STAND BY "BIG-UP SHOP" • BMX
 HAPPENINGS BY "MJ LA CABANE" • "CARREFOUR DES GENERATIONS / FONDATION ROI BAUDOIN"
 "ARTIESTEN PARCOURS D'ARTISTES - JETTE 2009"...



Carrefour des générations Ateliers intergénérationnels

Pendant le weekend des 25 et 26 avril, une trentaine de communes bruxelloises et wallonnes organise un événement festif et convivial afin de sensibiliser le public à la problématique des relations intergénérationnelles.

Des seniors donnent des cours de cuisine

Des chefs-coqs seniors, "jeunes diplômés", apprennent les ficelles du métier à leurs jeunes élèves. Ce qui ressortira des casseroles sera dégusté, avec les chefs, les élèves, les amis, la famille et les voisins. Tout le monde est bienvenu.

Le 26 avril de 11h30 à 13h.

Site Essegheem du Foyer jettois - rue Lahaye 272-296



Visite de l'abbaye de Dieleghem

Henri et Camille retracent l'histoire de l'abbaye de Dieleghem, de la préhistoire à nos jours. Une visite au musée du Comté de Jette figure également au programme.

Les 25 et 26 avril de 14h30 à 16h

Abbaye de Dieleghem - rue Tiebackx 14

Graffitis pour les 50 ans et +

L'asbl Tarantino est également de la partie. Près de 120 artistes de tous les coins du pays sont attendus à Mixture Urbaine. Un graffiti sera réalisé avec des 50 ans et + le samedi et le dimanche, de 10h à 11h.

Les 25 et 26 avril de 10h à 11h.

Site Essegheem du Foyer jettois - rue Lahaye 272-296



Le Café des Parents

Être parent d'adolescents aujourd'hui n'est pas toujours facile. Tous les lundis de 19h à 22h, nouveau échange, rencontre et débat en présence de professionnels de l'adolescence et de la famille.

6 avril: Fermé. Vacances de Pâques

20 avril: "Mi-fugue, mi-raison"

27 avril: "Je fume donc je suis..."

avec la présence du PAKES au Centre culturel Le Fourquet (place de l'Église 15 à 1082 Berchem Sainte Agathe)

Renseignements: 02.428.90.43 (Primavera) -
02.478.82.40 (SSM Le Nornis) -
www.lecafedesparentsdebruxelles.be

Agenda

Cycle de conférences "Cent ans de jazz"

L'histoire du jazz présentée par le documentaliste Louis Stevens et ponctuée des interventions du musicien Vicky Down, au travers de documents sonores et vidéos. Ce mois-ci, atelier dédié aux clunésiennes, chanteuses et quelques groupes vocaux célèbres: de Al Jarett, Billie Holiday, Ella, Sarah, Diana Krall, à... Norah Jones.

Cycle de conférences "Cent ans de jazz"

Le 16 avril de 14h15 à 17h15
au Centre Armillaire (bd de Smet de Naeyer 145)
Entrée: 5 € / 1,25 € pour Art, 27

Renseignements:
Centre culturel de Jette - 02.426.64.39

18 avril 2009 Cycle de conférences "Clés pour la musique"

Chaque mois, la conférence animée par le musicologue André Van Oeckel au Centre culturel de Jette offre aux amateurs de musique les clés pour la comprendre.

"Clés pour la musique"

Le 18 avril de 14h30 à 17h
au Centre Armillaire
(bd de Smet de Naeyer 145)

Entrée: 4 €
Renseignements:
Centre culturel de Jette - 02.426.64.39

Le 23 avril 2009

Roel Jacobs

"Bruxelles,

une ville qui ne connaît pas son histoire"

Antenne interuniversitaire de Jette et du Nord-Ouest
L'Antenne interuniversitaire propose chaque année un cycle de conférences tous publics. Celles-ci traitent de sujets diversifiés, liés à la politique, l'histoire, les arts, la sociologie, le monde médical, etc. Les exposés sont accessibles au public le plus large.

Ce mois-ci:
Roel Jacobs, juriste passionné d'histoire, écrivain, auteur de nombreux ouvrages
"Bruxelles, une ville qui ne connaît pas son histoire"

Le jeudi 23 avril à 14h30

Roel Jacobs,

dans la Salle communale des Fêtes
(place Cardinal Mercier 10) Entrée: 4 €
Renseignements: service de la Communauté française
Sylvie Allentia - 02.423.13.53.

Rencontre autour d'un thème & Groupe d'expression créative

L'asbl SSM Nouveau centre Primavera organise des groupes de parole où chaque participant peut faire part de sa réflexion personnelle et échanger ses points de vue avec les autres membres du groupe.

3 avril de 13h30 à 15h30:

"Regard positif? Regard négatif?"

13 mai de 13h30 à 15h30:

"Perspectives de changement?"

au Centre Armillaire

(bd de Smet de Naeyer 145)

Une inscription préalable est nécessaire.

Renseignements:

SSM Primavera - tél.: 02.428.90.43



25 et 26 avril 2009

Parcours d'Artistes Jette:

1 week end, plus de 400 artistes

Les 25 et 26 avril 2009 sera à nouveau un week-end placé sous le signe de l'art à Jette. Plus de 400 artistes donneront le meilleur d'eux-mêmes dans leur atelier, chez des amis ou dans un des nombreux espaces d'exposition, à l'occasion de la quatrième édition du Parcours d'Artistes.

Parcours d'Artistes Jette

le 25 et 26 avril 2009

Renseignements: pages 25-27

www.artistenparcoursdartistes.be

